

ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

Bulletin, décembre 2008

Présidente	Arielle WAGENKNECHT	☎ 022 757 54 08	wagenknecht@bluewin.ch
Trésorière	Marianne ZUTTER	☎ 022 340 00 63	mzutter@vtx.ch
Secrétaire	Dorette CHAPPUIS	☎ 022 786 96 14	dorette.chappuis@econophone.ch
Membres	Eustacia CORTORREAL	☎ 022 346 93 63	eustacia.c@bluewin.ch
	Stéphanie DUHOUX	☎ 078 609 41 01	stephanie.duhoux@unige.ch
	Nadège SOUGY	☎ 022 340 46 79	nadege.sougy@unine.ch
	Jane WILHELM	☎ 022 312 25 27	janewilhelm@bluewin.ch
Invitée	Sophie ANDELA	☎ 022 733 47 24	andela@hotmail.com

Vivement 2009 !

Sommes-nous toutes un peu, (beaucoup ou pas du tout), prises de démangeaisons en cette fin d'année?

Commemorant les 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et le rôle-pivot d'Eleanor Roosevelt dans sa genèse, sa formulation et son adoption, nous mesurons les immenses efforts faits pour mener cette première étape à son terme. Depuis lors le monde a beaucoup changé ; de nouvelles idées, des idéologies renaissantes de leurs cendres, de nombreux peuples arrivés sinon à maturité, du moins à l'indépendance. Tout ceci dans la douleur, les luttes, la guerre ; chacune peut en faire un bilan plus ou moins lumineux.

Le travail continue et les femmes prennent heureusement conscience qu'après les pionnières que nous honorons, nos efforts enfin reconnus, peuvent concourir à l'amélioration de notre vie sur la planète bleue. Ce travail s'effectue à chaque échelon, à la mesure de notre foi, de nos compétences et de notre courage. A Genève et dans notre Association, cette année fut bouillonnante – trop de nouveautés pour toutes les énumérer. Avec toutes les satisfactions légitimes que nous attendons, prenons courage et détermination pour accomplir le chemin qui s'ouvre devant nous.

Bonne et heureuse année à toutes,

*Arielle Wagenknecht
présidente*

**Case postale 3521, CH - 1211 Genève 3 - Rive,
CCP 12-3281-7, e-mail agfdu.ge@gmail.com**

SOMMAIRE

Pages

EVENEMENTS 2008 - 2009

11 décembre : Escalade	2
27 février : Femmes, images et pouvoir	3
Prochains rendez-vous des groupes de travail et du groupe des jeunes membres	4
8 mars : Claudie Haigneré	6
24 mars : Assemblée générale et conférence A. de Souzaelle	8
14 mai : Professeure Alicia Sanchez-Mazas	9

VIE DE L'ASSOCIATION GENEVOISE

Nouvelles des membres	10
Rapports des groupes de travail : English speaking group	12

Nos membres publient : Nadège Sougy 13

Souvenirs : Demain, ma retraite	14
Barbecue des jeunes membres	16
Week-end à Vaison-la-Romaine	17
Le Conseil des Droits Humains	22
Voyage au nord de l'Inde (Sikkim)	25

DOSSIERS

Histoire des Institutions politiques de Genève	28
--	----

UNIVERSITE

Groupe des Jeunes Membres	33
UNIGE championne de l'égalité	34
Alumni Genève	35
Deux ans de volontariat au Sénégal	36

Thèse : La question du Campaniforme, thèse de J. Desideri 38

ASSOCIATION SUISSE – ASFDU

Semaine blanche à Flims	42
-------------------------	----

ASSOCIATION INTERNATIONALE – FIFDU

Commission de Bioéthique, rapport d'Eliane Didier	43
---	----

Formulaire de demande d'adhésion	44
Programme des événements	

AGFDU - Evénements 2008

Escalade 2008

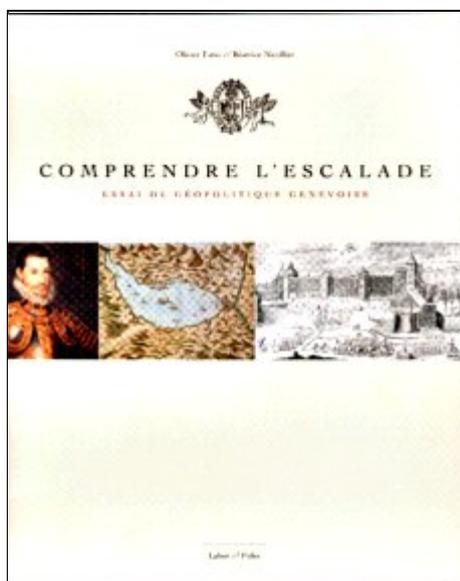
Pour notre association, l'Escalade est LE grand moment de l'année. C'est lors de cette soirée que non seulement nous célébrons l'Escalade (les Genevoises expliquant aux autres membres l'histoire de cette bataille de 1602 où Genève défendit becs et ongles son indépendance) mais aussi que nous accueillons officiellement les nouvelles membres, les invitées d'honneur et les lauréates du Prix de l'Excellence. En plus nous entendrons une conférence, toujours passionnante, sur un thème se rapportant à Genève de 1600 et enfin (last but not least) que nous tirons notre traditionnelle loterie.

Cette année, nous nous retrouverons toutes dans la Grande Grotte, cette

magnifique salle voûtée du Café Papon, dans la vieille ville.

Le jeudi 11 décembre 2008
apéritif dès 18h30
repas à 19h30

Notre conférencière sera **Béatrice Nicollier** qui est chargée de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève dont elle est titulaire d'un doctorat. Elle est aussi éditeur scientifique de la correspondance de Bèze depuis 1978 et ses recherches sont centrées sur les conflits religieux et politiques en Europe au XVI^{ème} siècle, en Allemagne, en France et à Genève. Elle nous parlera de l'Académie de Genève au début du XVII^{ème} siècle.



Olivier Fatio et Béatrice Nicollier

Comprendre l'Escalade

Essai de géopolitique genevoise

Préface de Martine Brunschwig Graf

L'«Escalade» est la principale fête genevoise. Elle intitule un fait de résistance victorieux en 1602 de la population genevoise contre les assauts de la Savoie voisine. Cet essai se propose de mieux mettre en lumière la préhistoire de cette fête et d'intégrer l'épisode qu'elle célèbre dans le contexte politique européen de l'année 1602. Pour le 400^e anniversaire de cet événement, ce livre richement illustré rend ainsi à la résistance de Genève la portée stratégique qu'elle eut incontestablement à l'époque.

Béatrice Nicollier est historienne, à Genève. Olivier Fatio est historien. Il a été doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Genève et directeur de l'Institut d'histoire de la Réformation.

168 pages // 60 illustrations // ISBN 2-8309-1065-6 // Euro 40 CHF 60 // Octobre 2002

Femmes, images et pouvoir

Soirée d'étude

organisée en collaboration avec l'association « L'invitation au Savoir »

Vendredi 27 février 2009, dès 18h

lieu à confirmer

L'Association « L'invitation au Savoir » organise des conférences et des voyages d'histoire de l'art. Cette année elle nous a proposé de nous joindre à elle le temps d'une soirée d'étude. Autour du conférencier principal, **Alain Navarra**, Dr. en histoire de l'art (qui a toujours été préoccupé de l'image de la femme dans l'art et de sa position dans l'histoire) il y aura deux personnalités féminines importantes : **Marie-Jo Bonnet** et **Fabienne Dumont**. L'intitulé a été choisi en référence au célèbre livre de Linda Nochlin *Femmes, images et pouvoir*.

Marie-Jo Bonnet

Docteur en histoire, Marie-Jo Bonnet a enseigné l'histoire de l'art à l'Université Columbia, à Paris et au Carleton College. Sa thèse, *Les relations amoureuses entre les femmes du XVIe au XXe siècle* a été publiée chez Odile Jacob. Elle est l'auteur de très nombreux livres et articles sur l'histoire de l'art et, entre autres, sur les artistes femmes. Elle participe à de nombreux colloques et conférences en Europe ainsi qu'à des émissions de radio et de télévision.

Elle est, entre autres livres, l'auteur de *Les femmes dans l'art* (La Martinière, 2004) et de *Les femmes artistes dans les avant-gardes* (Odile Jacob, 2006). Parmi ses articles, remarquons *Femmes peintres à leur travail- un art du manifeste* (2002), *Art, utopies et féminisme sous le*

règne des avant-gardes (Colloque, Tours, 2006), *Camille Claudel, « suicidée de la société » ?* et *Persée et la Méduse ou les conséquences dramatiques du clivage femme* (Acte du Colloque de Cerisy – 2006).

Fabienne Dumont

Docteur en histoire de l'art, elle a écrit une thèse portant sur *l'Art, femmes et féministes, dans les années 70*, thèse qui fut soutenue en mars 2004. Elle s'est intéressée dès le début de sa formation aux questions de l'art et du féminisme et des théories féministes en art

La soirée d'étude est gratuite, mais les inscriptions obligatoires avant le 15 février auprès d' agfdu.ge@gmail.com, ou par poste : AGFDU, c.p. 3521, 1211 Genève 3 Rive.

Le lieu sera confirmé aux personnes inscrites.

AGFDU - Evénements 2009

Prochains rendez-vous des groupes

English speaking Group

This group has newly arrived English speaking members, who mix with other members of the Geneva's group.

The group will meet every two months, at 6 p.m. (evening and place still to be chosen).

If you are interested please contact Arielle Wagenknecht, tel. 022 757 54 08, or mail at agfdu.ge@gmail.com, for more information.

Groupe de travail Université

Vu la somme de travail à fournir, sa responsable cherche encore quelques membres, travaillant à l'Université ou actives professionnellement qui pourraient venir renforcer le groupe.

Renseignements et inscriptions auprès de Nadège SOUGY, tél. 022 340 46 79, (le soir)
ou par mail à agfdu.ge@gmail.com

Groupe dîners-débats

Ce groupe s'est engagé à venir deux fois par an participer à un repas avec conférence. Rappelons qu'il est impossible d'avoir des conférenciers connus et intéressants, si nous ne sommes qu'une poignée de membres. Merci de vous inscrire – et surtout de participer deux fois par an – plus si vous le désirez, bien sûr. Toutes les membres et leurs amis et connaissances sont toujours les bienvenus.

Groupe histoire de l'AGFDU

S'est réuni une fois et a constaté que le travail de recherche des archives était trop important pour les forces de celles

qui étaient présentes. Il s'est alors adressé à l'Université pour voir si un(e) étudiant(e) pourrait s'y intéresser. Nous attendons une réponse

Groupe de travail Droits humains

Après avoir entendu cet automne un brillant exposé de Madame prof. Krisna Ahojapatel sur la prise de conscience et le développement des droits des femmes au sein des Nations Unies, le groupe a décidé de consacrer sa séance de travail de janvier à déterminer sa méthode de travail et son programme d'action. La date n'étant pas encore arrêtée sera communiquée à toutes les personnes intéressées à rejoindre ce groupe.

Renseignements et inscriptions auprès de Dorette Chappuis, tél. 022 786 96 14 ou par mail à agfdu.ge@gmail.com

Groupe de travail des Statuts

Ne s'est pas encore réuni car il attend que la révision des statuts de l'ASFDU soit entérinée par l'assemblée générale du 28 mars 09, pour harmoniser les statuts de l'association genevoise.

Groupe de lecture

Après avoir consacré deux séances à l'étude du livre de Fawzi Assad « les Pharaons hérétiques », le groupe de lecture, se réunira en principe tous les 3 mois pour discuter d'un livre lu et choisir le suivant. C'est Denise Martin qui fournira la première liste de livres (tél. 022 793 74 96).

Si vous voulez vous joindre à nous, vous serez la bienvenue.

Renseignements et inscriptions :
Arielle Wagenknecht, tél. 022 757 54 08, ou par mail : agfdu.ge@gmail.com

AGFDU - Evénements 2009

Prochains rendez-vous du groupe des jeunes membres:

Jeudi 11 décembre, de 12h15 à 13h45,
l'une de nos membres, Katarzyna Wac,
doctorante en Sciences de l'Information,
nous proposera un atelier intitulé :

The ABC's for ABD's: Tips for Working Your Way through Dissertation to PhD

"All-But-Dissertation" (ABD's) are candidates in the last stage of a Ph.D. This session is intended to support Ph.D. students that are just beginning dissertation work as well established ABD's. Topics open for discussion include working with your advisor, parsing down your research topic into a workable dissertation, time management, balancing life and work, self-contracts, positive attitude, perseverance and motivation.

Participants are invited to add their own topics and questions.

Cet atelier est ouvert également aux non-membres. Vous pouvez donc inviter vos amies et faire circuler l'information. Une inscription est toutefois requise à agfdu.ge@gmail.com.

Jeudi 8 janvier, de 12h15 à 13h45,
aura lieu un atelier :

Bilan de compétences

Chacune pourra faire le point sur sa formation, expérience et projet professionnel et contribuer à l'élaboration d'un outil généralisable à l'ensemble des assistant(e)s quittant l'université.

Cet atelier est ouvert uniquement à nos membres et plus particulièrement aux Jeunes Membres. Toute membre de l'association ne faisant pas partie des Jeunes Membres est la bienvenue. Merci de vous inscrire à agfdu.ge@gmail.com.

Dates suivantes :

Jeudi 12 février, 12 mars.

Lieu : Uni Mail, salle 3020 pour le 11 décembre ; salle 5020 pour les autres dates.

Informations : stephanie.duhoux@unige.ch

* Rappel du critère pour faire partie du groupe Jeunes Membres :

- être âgée de moins de 40 ans
- être doctorante ou en début de parcours universitaire si âgée de plus de 40 ans

AGFDU - Evénements 2009

Madame Haigneré avait été pressentie par notre Association pour donner une conférence ce printemps. Notre démarche ayant été parallèle avec celle de l'Université de Genève, nous nous sommes associées à celle-ci et pourrons bénéficier du début de la soirée pour rencontrer Madame Haigneré. Le lieu de la rencontre n'étant pas encore déterminé, il sera précisé aux personnes inscrites avant le 25 février 2009, dernier délai.

Claudie Haigneré

Scientifique, spationaute et femme politique française

7 mars 2009 – Journée de la Femme

en collaboration avec l'Université de Genève

Claudie André-Deshays, désormais connue sous son nom d'usage Claudie Haigneré, née le 13 mai 1957 au Creusot (Saône-et-Loire) est une scientifique, spationaute et femme politique française. Elle est l'épouse du spationaute Jean-Pierre Haigneré.



Médecin rhumatologue, spécialiste en médecine aéronautique, Claudie Haigneré est docteur ès sciences, option neurosciences. Elle est en outre membre de l'Académie des technologies et de l'Académie des Sports.

Au sein de la Clinique de rhumatologie du service de réadaptation de l'hôpital Cochin à Paris, Claudie Haigneré exerce pendant huit ans une activité médicale. Pendant six ans, au Laboratoire de physiologie neuro-sensorielle du CNRS à Paris, elle prépare des expériences scientifiques dans le domaine de la physiologie humaine et effectue des recherches sur l'adaptation des systèmes sensori-moteurs en microgravité.

De 1990 à 1992, Claudie Haigneré, responsable des programmes de physiologie et de médecine spatiale à la Division « Sciences de la Vie » du CNES à Paris,

participe aux orientations de la recherche spatiale dans ce domaine en étroite collaboration avec les laboratoires français et internationaux.

Elle assure, de 1989 à 1992, la coordination scientifique de la mission franco-russe Antares pour les expériences des sciences de la vie.

Le 17 août 1996, Claudie Haigneré débute un vol de 16 jours à bord de la station orbitale russe Mir dans le cadre de la mission franco-russe CASSIOPEE et effectue de nombreuses expériences médico-physiologiques, techniques et biologiques.

En mai 1998, elle rejoint la Cité des étoiles comme astronaute suppléante pour la mission franco-russe PERSEUS qui débute en février 1999 à bord de Mir. Elle suit un entraînement complet d'ingénieur de bord de la station et de cosmonaute sauveteur de vaisseau Soyouz.

En novembre 1999, elle est intégrée à l'Agence spatiale européenne et rejoint le corps des astronautes européens à Cologne en Allemagne.

En janvier 2001, elle rejoint à nouveau la Cité des étoiles pour un entraînement de 9 mois pour la mission ANDROMEDE. Première astronaute française à voler à bord de la Station spatiale internationale (ISS), Claudie Haigneré, ingénieur de

AGFDU - Evénements 2009

bord n°1, réalise un programme expérimental dans les domaines de l'observation de la Terre, de l'étude de l'ionosphère, des sciences de la vie ainsi que des sciences de la matière.

De 2004 à 2005, Claudie Haigneré a exercé la fonction de ministre déléguée aux Affaires européennes, après avoir été ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies de 2002 à 2004.

Claudie Haigneré est également engagée dans un soutien à plusieurs associations de santé : les maisons de parents pour enfants hospitalisés, l'Alliance des mala-

dies rares avec la fondation Groupama et l'association Kourir des enfants atteints de polyarthrite juvénile. Elle est d'autre part marraine de la Cité de l'espace à Toulouse, de l'Institut de myologie de la Pitié Salpêtrière réalisé par l'AFM et de nombreuses écoles et promotions d'étudiants.

Enfin, elle est Commandeur de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, décorée de l'Ordre russe de l'Amitié des peuples, de la Médaille russe du courage personnel et Docteurs honoris Causa 2008 de la Faculté Polytechnique de Mons.

Inscriptions par mail (agfdu.ge@gmail.com) ou par poste à AGFDU, case postale 3521, 1211 Genève 3 Rive, **avant le 25 février 2009**

Cours d'Anglais pour les Membres de l'AGFDU

Vous avez bien appris l'anglais pendant vos études, mais vous n'arrivez pas à vous exprimer avec confiance dans les situations que vous rencontrez?

Vous avez désormais la possibilité de participer à des cours de « Creative English » donnés par une professeure qualifiée et expérimentée de langue maternelle anglaise, membre de l'AGFDU. Petits groupes de 5 à 6 élèves, méthodes actives et créatives avec accent mis sur la communication orale.

Prix: 250,- fr. pour 10 heures de cours en petit groupe (5 à 6 participants)

Horaires: Lundi, mardi ou jeudi matin, horaires exacts à convenir selon le niveau.

Début des cours: fin janvier 2009

Participant·es de tout âge bienvenues. Cours individuels sur demande.

Inscriptions et renseignements complémentaires:

Miranda Martin
Creative English
Tél. 022 788 40 86
mjmartinm@gmail.com

AGFDU - Evénements 2009

Annick de Souzenelle

Mardi 24 mars 2008, 20 heures
Société de Lecture

*C'est une grande dame que nous avons le plaisir d'inviter et qui nous donnera une conférence **le mardi 24 mars 2009**, à la **Société de Lecture**. Nous nous sommes associées pour cette occasion au Career Women's Forum et à l'Inédite pour organiser sa venue.*

Annick de Souzenelle a fait des études de mathématiques, été infirmière anesthésiste et psychothérapeute jungienne; elle n'est donc pas théologienne, mais depuis plus de 40 ans, elle travaille à traduire et à interpréter les textes bibliques à partir de la langue hébraïque. Au fil du temps, elle est devenue une bibliste reconnue et ses livres sont des succès de librairie qui s'inscrivent dans la durée.

Pour elle la Bible est un livre qui s'adresse à nous comme il s'est adressé aux générations qui nous ont précédés; mais pour qu'il nous parle, nous devons l'interpréter à la lumière des connaissances qui sont les nôtres aujourd'hui, afin d'en donner une lecture ouverte, vivante, actuelle, renouvelée. On peut relire ces textes en le remettant dans leur contexte historique, c'est ce qu'on appelle une lecture historico-critique. Annick de Souzenelle utilise sa connaissance de la langue hébraïque et de la psychologie jungienne qu'elle a pratiquée en tant que thérapeute.

Elle a concentré ses recherches et ses analyses sur l'Ancien Testament, notamment en relation avec le corps dans *Le Symbolisme de corps humain*, qui reste un livre de référence trente ans après sa première publication; ou au sujet de la dimension et du rôle du féminin dans *Le*

féminin de l'Etre- Pour en finir avec la côte d'Adam.

Les trois premiers chapitres de la Genèse ont particulièrement retenu son attention dans la mesure où ils représentent le mythe fondateur de notre culture. Elle remplace la lecture traditionnelle de ce récit par une lecture ontologique dans laquelle Adam et Eve ne sont plus nos ancêtres, responsables du péché originel et de la chute, mais ils représentent le féminin et le masculin de l'être et la manière dont nous nous détournons de notre véritable finalité d'êtres humains. Ce sera le sujet de la conférence qu'elle donnera et qu'elle définit comme suit:

L'Adam de la Genèse se révèle être l'humanité totale, donc nous tous aujourd'hui. Son histoire est notre histoire; elle demande à être entendue en tant que telle, et dans une grande urgence.

La Librairie de l'Inédite sera présente à la fin de la conférence avec quelques-uns des livres d'Annick de Souzenelle pour les personnes qui souhaiteront prolonger et approfondir la réflexion.

Coût de la soirée : 25.-fr. pour les membres AGFDU

Cette conférence sera précédée par notre Assemblée Générale 2009.

Inscriptions par mail à agfdu.ge@gmail.com ou par poste à AGFDU, case postale 3521, 1211 Genève 3 Rive, et paiement sur le CCP 12-3281-7, avant le 15 mars 2009 SVP

Evénements 2009

Professeure Alicia Sanchez-Mazas

Conférence-dîner jeudi 14 mai 2009, 20h

lieu à préciser

Alicia Sanchez-Mazas a été nommée professeure ordinaire de biologie à la Faculté des sciences le 1er octobre 2004. Originnaire de Genève, née en 1962, Mme Alicia Sanchez-Mazas a obtenu en 1990 son doctorat ès sciences à l'Université de Genève, avant d'y exercer les fonctions de chargée de cours, maître d'enseignement et de recherche et d'y être nommée professeure titulaire en juillet 2002. Spécialiste en génétique moléculaire des populations humaines, elle s'est d'abord impliquée dans le recueil de données et la constitution de bases de données, à l'échelle mondiale, concernant des systèmes génétiques étudiés par des méthodes immunologiques ou par typage de l'ADN, en vue de la reconstitution de l'histoire des peuplements concernés. Elle a joué un rôle déterminant dans la coordination des recherches en anthropologie du groupe international d'étude de l'histocompatibilité (étude du système génétique conditionnant les greffes), en collaboration avec des équipes européennes, nord-américaines et suisses, notamment le laboratoire national d'histocompatibilité aux HUG. Avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique et de l'Union européenne, elle a développé un groupe et des programmes de recherche sur le peuplement de l'Afrique sub-saharienne et de l'Afrique du Nord, puis sur celui de l'Asie orientale à propos duquel elle organise un important congrès international à Genève en juin 2004. Pédagogue très appréciée des étudiants, elle est aussi

reconnue au plan international. Alicia Sanchez-Mazas a en effet obtenu en juin dernier un important financement du comité de la Coopération européenne dans la recherche Scientifique et Technique (COST). Ce projet de réseau de recherche - la première "Action COST" lancée par une université suisse dans le domaine de la biomédecine et des biosciences moléculaires - sera ainsi financé durant quatre ans par des fonds européens. Des chercheurs et experts de treize pays européens collaboreront au sein d'un réseau couvrant trois domaines à cheval entre la biologie et la médecine: la génétique des populations humaines, l'épidémiologie génétique et la transplantation de cellules souches hématopoïétiques. Le projet vise à améliorer la compréhension du système génétique qui conditionne le rejet des greffes, le «système HLA», et à étudier sa diversité auprès des populations humaines. Les résultats obtenus pourraient notamment faciliter la recherche de donneurs, lors de transplantations cliniques de cellules souches hématopoïétiques (greffes de moelle osseuse). Il s'avère en outre qu'il existe des associations entre le «système HLA» et la résistance ou la prédisposition à des maladies comme le HIV ou la malaria, associations qui pourront être explorées de manière plus systématique. Enfin, une meilleure connaissance de ce système génétique apportera des éléments essentiels à l'histoire planétaire du peuplement humain, domaine de spécialisation d'Alicia Sanchez-Mazas.

Biographie issue du site de l'université de Genève :
<http://www.unige.ch/presse/archives/unes/2004/20040705enseignement.php>
<http://www.unige.ch/presse/archives/2008/cost.html>

AGFDU - Vie de l'Association

Nouvelles membres

Nous avons le très grand plaisir d'accueillir encore trois nouvelles membres en cette fin d'année. Ce sont donc au total 17 nouvelles membres qui ont rejoint notre association en 2008, dont plusieurs professeures d'Université, ce dont nous sommes fières et reconnaissantes du soutien qu'elles veulent bien nous apporter. A toutes nous souhaitons une chaleureuse bienvenue et espérons qu'elles trouveront le temps de rejoindre l'un ou l'autre de nos groupes de travail et de prendre part à nos activités

Sont entrées depuis octobre, mesdames :

Marie Besse, valaisanne, Professeure ordinaire à la Faculté des sciences, département d'anthropologie et d'écologie elle est aussi présidente de la Commission de l'égalité de la faculté des sciences. Diplômée en archéologie préhistorique de l'Université de Genève, Marie Besse a ensuite obtenu un doctorat ès sciences à l'Université de Genève, portant sur le peuplement de l'Europe au troisième millénaire avant notre ère. Elle a tour à tour exercé les fonctions d'assistante, maître-assistante, suppléante, chargée de cours et professeure assistante à l'Université de Genève et de Neuchâtel. Elle a également obtenu le titre de professeure boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Elle a séjourné comme chercheuse au Canada et en Allemagne. Marie Besse a participé au plus haut niveau aux divers conseils et commissions de nos universités et en particulier de l'Université de Genève. Enfin, elle a participé à de nombreuses expositions, conférences et, plusieurs années, à la nuit de la science. Avant d'être nommée professeure, Marie Besse a enchaîné douze années de contrats précaires à durée déterminée et

de courtes périodes de chômage. Pendant huit ans, elle a travaillé entre Neuchâtel et Genève.

Karine Darbellay, suisse, est titulaire d'un Master of Arts / maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel depuis 2006. Elle est assistante de recherche à la faculté des lettres de l'Unige et s'est déjà inscrite dans le groupe des jeunes membres qui se réjouissent de travailler avec elle.

Jocelyne Desideri genevoise, est docteur es sciences de l'Unige. Elle est actuellement assistante post-doc au département d'anthropologie et d'écologie et a soutenue sa thèse en octobre 2007, sous la direction de la Professeure Marie Besse. Elle est lauréate du Prix Latsis 2008 pour l'Université de Genève, pour son travail intitulé « L'Europe du 3^e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme : histoire des peuplements par l'étude des traits non-métriques dentaires ». Nous publions un résumé de sa thèse dans ce bulletin

Démissions au 31 décembre

Nous quitteront à la fin de l'année, mesdames : BEGER Gudrun, CHEVALLAZ Hanya, IMHOF Esther, ORIUELA Margaritha et ZBINDEN Anne-Marie. C'est avec regrets que nous avons pris note de leur décision.

Nous avons dû radier, pour non paiement de leur cotisation pendant 2 ans, mesdames : ENQUIST Elena, NION Belen, TANGARA Mouniratou et VENTURANELIA Socorro.

AGFDU - Vie de l'Association

Naissances

Toutes nos chaleureuses félicitations et nos bons vœux à Natalia Sigrist-Tickhonov, pour la naissance de Nina – Isabelle, le 30 août 2008. Natalia est vice-présidente de la Fondation des bourses de l'ASFDU



Félicitations à:

Jocelyne DESIDERI qui s'est vu remettre le prestigieux Prix Latsis 2008 pour son travail sur le Campaniforme.

Conchita PONCINI, qui a été élue présidente de la Commission ONG du Statut de la Femme à l'ONU-Genève. C'est la 2^{ème} fois qu'elle assume cette haute fonction et nous la félicitons vivement pour son très grand engagement.

Françoise SAUDAN, ancienne Conseillère aux Etats, qui a rejoint notre association cette année et vient d'être l'une des (trop rares femmes) élues à la Constituante Genevoise. Bon travail, chère Françoise, nous comptons sur toi pour faire entendre notre voix haut et fort !

Esther UM, jeune membre et membre du comité, qui a gagné un concours de l'Université du Qatar à Doha et obtenu une bourse d'un an pour y perfectionner son arabe. Esther s'est envolée pour Doha en septembre et nous envoie régulièrement de ses nouvelles.

Nous cherchons une trésorière Après trois ans de bons et loyaux services, notre trésorière actuelle, Marianne Zutter, désire remettre son mandat. Nous cherchons donc une membre qui pourrait tenir nos comptes dès l'assemblée générale 2009, éventuellement contre une petite rémunération. Qui est intéressée ? Marianne donne volontiers des renseignements sur cette tâche, si vous lui téléphonez au 022 340 00 63 ou si vous lui envoyez un mail à mzutter@vtx.ch

Rapport des groupes de travail de l'AGFDU

Report of the English speaking group

Notes from the meeting on Thursday 6 November, Hôtel Tiffany.

Present: Arielle, Afton, Manjit, Leigh
Apologies received from another eight members

The meeting was largely a brainstorming session on the purpose and possible activities of the English-speaking section of the Association Genevoise.

The primary purpose of having a separate English-speaking section was seen as encouraging professional and other English-speaking graduates not comfortable enough with French to integrate immediately in the larger French-speaking group. The English-speaking group could be attractive to English-speaking wives of University, CERN and UN staff, as well as to professional women in those settings. The group would facilitate networking and provide a form of emersion in the local setting.

An English brochure should be developed outlining the broad aims and activities of the Association. The group should try to reach out to a broad age range, also including the younger women graduates.

Those present thought the group should not try to replicate the largely social and cultural offerings of other international clubs in the area. While it would be nice to offer some outings, some action-oriented activities were needed.

One concern was how the English-speaking group would integrate with the larger Association. All agreed that the English-speaking group should be encouraged to take part in the main social events, such as the Escalade dinner on 11 December. It was further suggested that the group might develop parallel or

"mirror" activities on similar themes being addressed by one or more of the French-speaking groups.

One idea suggested was that the group could support efforts of the French-speaking group working on gender equity issues in the University by gathering statistics at universities in other countries. Announcements could be posted, for example in the University and CERN newsletters inviting English-speakers to come and share the experiences in their own countries.

As so few members had been able to attend this session, it was agreed that these ideas should be raised again at the next meeting when more members take part in developing a programme.

Those present thought it important that regular meetings be fixed. The second or third Wednesday every second month was suggested. It was further suggested that the group should identify a more central meeting place, nearer the train station. All throughout, that 19.00 was a good meeting time and that there should be arrangements for a meal afterwards.

Leigh Bradford-Ratteree

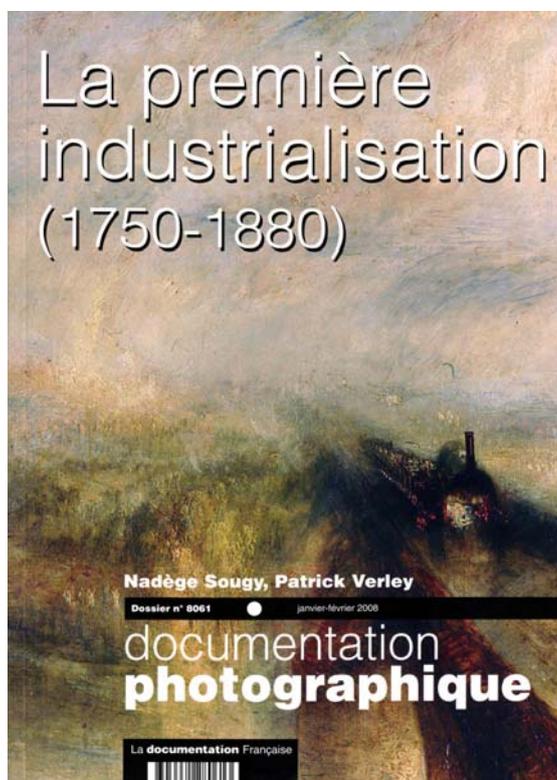
Nos membres publient

La première industrialisation (1750-1880),

Nadège Sougy, Patrick Verley,
Paris, documentation Française, Documentation photographique, 65p.

La tradition veut que l'on nomme "révolution industrielle" les mutations des économies et des sociétés de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis entre 1750 et 1880. La notion n'est plus si évidente. Des générations d'historiens et d'économistes ont débattu, et débattent encore, sur les origines, les rythmes, les conséquences de ce phénomène qui modifie durablement les techniques de fabrication et de vente, l'organisation du travail, les modes de consommation et le cadre de vie des sociétés occidentales. Aujourd'hui, les auteurs préfèrent parler d'une "première industrialisation", mettant

l'accent sur un processus en train de s'accomplir, sur les continuités plus que sur une rupture brutale que les faits démentent. Nadège Sougy et Patrick Verley se font ici l'écho de ces diverses approches et des nouveaux champs de la recherche : la proto-industrie, les marchés, intérieurs et extérieurs, les produits, les espaces, les financements, etc. Un choix de textes et de documents iconographiques donne vie à cette première industrialisation à partir d'exemples pris en Grande-Bretagne, là où tout a commencé, mais aussi en Allemagne, en France et aux États-Unis.



AGFDU - Souvenirs

Geneviève Reday-Mulvey, spécialiste en droit des assurances sociales, nous a transmis le texte de la conférence qu'elle a prononcée ce printemps et que nombre d'entre vous réclamait, vu son très grand intérêt. Merci Geneviève !

Demain ma retraite ?

Geneviève Reday-Mulvey, chargée de recherche à l'Association de Genève et au Silver Workers Institute*

Fin 2005 sur 7.460.000 personnes résidant en Suisse plus d'1.9 million avaient plus de 64 ans, et représentaient 16% de la population ; en 2035 cette proportion sera de 25%. Entre 2002 et 2007 le nombre de rentes de vieillesse a augmenté de plus de 200 000, soit une augmentation de près de 14% sur une période de 5 ans.

Cette évolution témoigne d'une amélioration étonnante des conditions de vie et de santé. L'espérance de vie qui, il y a un siècle, était de moins de 50 ans est aujourd'hui en Suisse une des meilleures au monde, de l'ordre de 78 ans, et celle des femmes est au-dessus des 80 ans. Vivre en bonne santé jusqu'à 80 ans et plus est une belle perspective - ce n'est pas seulement la période de la vieillesse qui s'est allongée, c'est aussi la période de la maturité qui a gagné en années, et ces années peuvent être des projets et des réalisations diverses.

Cette évolution démographique est aussi relative car aujourd'hui *l'âge de la vieillesse commence plus tard*. Il y a trois ou quatre décennies 60 ou 65 ans était le début de la vieillesse dans nos pays. Aujourd'hui cet âge de la vieillesse (défini par le moment où les premières incapacités se manifestent) est en France, par exemple, de 72 ans en moyenne et d'un peu plus de 75 ans pour les femmes.

Les retraites du futur ont bien sûr un rapport avec la natalité d'aujourd'hui. Aux alentours des années 70 le taux de fécondité des femmes en Suisse a baissé de 2.5 à 1.5.

En 2004 il est de 1.42, insuffisant pour le renouvellement des générations.

Mais quel est le lien entre cette évolution et le financement de nos retraites ? Celles-ci en Suisse sont basées sur le système des trois piliers. Pour le 1^{er} pilier le calcul est simple. L'AVS dont la Suisse s'est dotée en 1948 repose sur la solidarité entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent plus ('système de répartition'). En 1948 cent travailleurs cotisaient des retraites pour 15 retraités, aujourd'hui les mêmes 100 cotisent pour 25 retraités. En 2030 100 travailleurs cotiseront pour entre 40 et 45 retraités.

La question cruciale est comment résoudre ce problème si nous souhaitons tous et surtout toutes que les prestations de l'AVS ne diminuent pas ? Il y en a en gros six solutions qui sont les mêmes pour tous les pays européens, mais chaque pays est à la recherche d'un ensemble de mesures le plus approprié à la situation sociale et économique et bien sûr politique.

1. Diminuer les rentes; plusieurs pays l'ont décidé (ex. Allemagne, France) – en Suisse les rentes AVS sont relativement faibles, cela n'est possible que dans une faible mesure. Par contre pour les retraites professionnelles (le 2^{ème} pilier) le mouvement a commencé avec la réduction du taux de conversion qui s'est abaissé de 7.2 à 6.8 et le mouvement risque malheureusement de continuer ...

AGFDU - Souvenirs

2. *Augmenter les ressources de l'AVS*, à mon avis cette solution est une des meilleures pour la Suisse même si, seule, elle est insuffisante. En effet les taux de cotisations sont relativement bas par rapport aux économies voisines. Bien sûr, nos entreprises rechigneraient, mais cela pourrait et peut se faire de manière très progressive.
3. *Développer le 2^{ème} pilier*, cela se fait en Suisse depuis une vingtaine d'années et il couvre de plus en plus de femmes notamment, mais toujours pas les indépendants. Il est obligatoire pour les salariés à partir d'un certain revenu annuel (18 000.-CHF en 2007) et couvre maintenant plus de personnes, notamment de femmes, travaillant à temps partiel. Une des réformes souhaitables à l'avenir serait de prévoir que le 2^{ème} pilier soit obligatoire, progressivement, dès le 1^{er} franc gagné et pour tous.
4. *Développer le 3^{ème} pilier*, cela concerne plus les couches aux revenus assez élevés. Le 3^{ème} pilier est constitué par l'épargne individuelle qui comprend aussi la propriété immobilière. Dans le canton de Genève, la situation future des retraités est source de soucis, du fait qu'un pourcentage faible, de l'ordre de 20% des personnes sont propriétaires de leur logement ; sur ce plan, les futurs retraités des grandes villes vivront moins bien que ceux des zones rurales. Sur ce plan, la Suisse est en retard par rapport aux pays voisins.
5. *Augmenter l'âge de la retraite*, cela a été fait pour les femmes en Suisse et dans presque tous les pays, ou garder les travailleurs au travail jusqu'à 65 ans, puis les inciter à rester actif de manière souple au-delà de 65 ans pour celles et ceux qui le peuvent et le souhaitent - c'est le *développement d'un 4^{ème} pilier*, mesure que nous avons proposée. En Suisse presque 20% de travailleurs, surtout des indépendants, continuent à travailler, souvent à temps partiel. La Suisse est bien placée par comparaison avec ses voisins mais elle doit prendre des mesures pour *mieux gérer le personnel senior*. Sur ce plan, le 2^{ème} pilier pourrait faire preuve de plus de souplesse. Par ailleurs, la règle selon laquelle les contributions au 2^{ème} pilier augmentent, dans la plupart des caisses, avec l'âge des assurés nuit au travail des seniors, alors qu'il deviendra de plus en plus nécessaire de travailler plus tardivement. Cette dernière réglementation a déjà été modifiée par certaines caisses mais il serait souhaitable qu'elle le soit dans toutes d'ici à une certaine date.
6. Des solutions complémentaires peuvent aussi contribuer à aider le financement des retraites: augmenter l'immigration, ce qui n'est pas une vraie solution pour la Suisse qui a ouvert ses frontières plus que bien d'autres. Par contre, encourager la fécondité par une vraie politique familiale, en permettant aux femmes de mieux concilier travail et éducation des jeunes enfants, est nécessaire, je dirais même indispensable.

Geneviève Reday

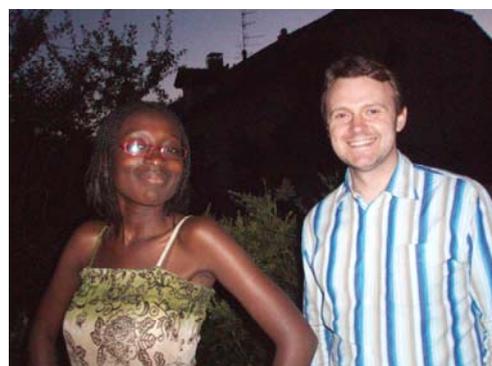
[*genevieve_reday@genevaassociation.org](mailto:genevieve_reday@genevaassociation.org)

AGFDU - Souvenirs

Barbecue des jeunes membres

Cet été, une vingtaine de jeunes (et moins jeunes) membres sont venus passer une soirée sympathique dans le jardin d'Arielle. Soirée fort animée, à laquelle assistait aussi la secrétaire générale de la FIFDU, Mme Leigh Bradford Ratteree.

Esther Um et Kate Wac



Esther UM et Gabriel Mattieu-Duhoux

G. Mattieu, Luc Wagenknecht, M et Mme Gambacorti



N. Tikhonov et Chiara Gambacorti

Natalia
Tikhonov et
René



Luc Wagenknecht et Soumeya In Albon



Soumeya in Albon, Eustaccia Cortorreal, Sophie Andela, Stéphanie Duhoux et Héloïse, Sylvie Guichard et une stagiaire de la FIFDU

AGFDU - Souvenirs

Week-end à Vaison la Romaine, 4 et 5 octobre 2008

Parties de Genève, dans un minibus de 14 places, sous la pluie et dans le froid (4°C et neige sur le Salève), nous sommes arrivées à Vaison la Romaine sous le soleil, mais avec le mistral. Après le déjeuner, où nous avons retrouvé la présidente des FU lyonnaises et son mari, nous avons commencé la visite des différents sites de Vaison (en latin Vasio, capitale des Voconces) sous la conduite de notre excellente guide Mélanie.



Le site de la Vilasse

Le début des fouilles date de 1907, initiées par le chanoine Sautel. C'est un quartier résidentiel. La rue des boutiques est un des grands axes de la ville antique, elle permettait le passage des chariots. Elle était bordée de colonnes entre lesquelles on peut encore voir le seuil à rainure destiné à supporter l'étau à l'entrée de la boutique.



La pièce arrière servait au stockage et à l'habitation. En pente, la rue drainait les eaux vers les égouts situés en contrebas (recouverts de dalles, à 2 à 3 m de profondeur, avec des regards tous les 100 m.).



Les latrines, toilettes romaines, étaient non seulement un lieu d'aisance, mais un endroit où se rencontrer et parler d'affaires ou pour lier connaissance afin de se faire inviter.



La Maison du Buste en argent



Son nom est lié à la découverte du buste en argent d'un homme d'un certain âge, véritable tribun romain, peut être le maître de cette maison

AGFDU - Souvenirs

Cette maison couvre environ 5'000 m², elle ouvre sur la Rue des Boutiques par un vestibule où se trouve la statue d'un édile, le Tugatus, sans tête, car celle-ci est amovible. L'atrium est une salle d'attente qui ouvre sur le tablinum (bureau du maître de maison). Le triclinum (salle à manger) avec un seuil de porte très large permettait la vue sur les jardins. Des thermes et une palestine (terrain de sport permettant la course à pied, l'athlétisme, des jeux de balles divers) avec bassin pour la natation, sont intégrés à l'habitation.

Un escalier mène aux thermes, qui comprennent un vestiaire où on laissait ses vêtements sous la garde des esclaves (pour éviter les vols), puis une pièce froide (frigidarium), une pièce tiède (tepidarium) et une pièce chaude (caldarium, à chaleur sèche). Le sudatorium était une pièce à chaleur humide entraînant la transpiration.

Une autre maison conserve des fresques avec des ocres et des mosaïques (perdrix, coupe de vin).



Encore une autre maison, **la maison du Dauphin**, plus petite (3'000 m²) ouvre aussi sur la rue des colonnes ; elle est très ancienne si l'on en juge par ses murs dont les pierres sont disposées sans ordre apparent.

La cathédrale Notre Dame de Nazareth

C'est un des plus beaux exemples d'édifices romans provençaux. Elle a été édifiée vers 1050 mais on a mis en évidence des structures paléochrétiennes (Ve siècle). Les recherches archéologiques ont montré que les fondations utilisent des morceaux de colonnes ou des chapiteaux (réemploi de matériaux antiques). Le clocher, une tour terminée par un campanile, est adapté au mistral : il est percé de 2 ouvertures à l'est et à l'ouest et d'une seule, trapue, au sud et au nord.



Le cloître se situe au nord de la cathédrale et date du XIIe siècle. Sa toiture est en pierre. Les chapiteaux d'origine sont rares à cause des pillages. L'un d'entre eux présente deux visages accolés et une tête couronnée avec moustache et barbe à 5 points (Charlemagne ?).

A l'intérieur, la cathédrale du XIe montre dans le chœur une abside avec voûte en cul de four montée en moellons irréguliers avec 5 arcades en plein-cintre soutenues par des colonnes de marbre (réemploi). Le banc presbytéral, unique en France, sur trois degrés, entoure la cathédre (siège de l'évêque).

AGFDU - Souvenirs

Une des absidioles présente un superbe autel en marbre blanc dont les bords sont décorés de pampres de vigne sortant d'un vase à deux anses ; sur l'autre face, le monogramme du Christ entre deux colombes. Dans les angles de l'octogone de la coupole, on trouve de petites voûtes en forme de coquille où apparaissent les symboles des quatre évangélistes.

Pour terminer la visite, notre guide entonne le *Salve Regina* pour nous prouver l'acoustique extraordinaire de l'abside.



La journée s'acheva dans la Haute Ville, dans la rue de l'Evêché, où se trouvait notre hôtel, l'Hôtel du Beffroi (ancien hôtel Fabre de St Véran) et son annexe, l'ancien hôtel du Marquis de Taulignan. Après l'apéritif, nous eûmes droit à un souper méditerranéen.



Le dimanche, nous avons retrouvé notre guide pour la visite de la Haute Ville, fortifiée par une double enceinte et dominée par le château des Comtes de Toulouse. Elle nous mena tout d'abord à la chapelle des **Pénitents** Blancs, édifée au XVIIe. On peut lire sur le fronton : « Facite fructus dignos **poenitentiae** ». On y retrouve le réemploi de matériaux romains : une colonne comme seuil, une fenêtre avec une inscription latine (mais mise à l'envers !). Nous passâmes ensuite à l'ancien Palais épiscopal construit par José Maria Suarez en 1632. On voit sur le linteau de la porte les lettres EV (episcopus vasionensis).

Les rues étaient pavées de galets, d'où leur nom de calades. La rue des Consuls est étroite avec une rigole centrale avec le pas de l'âne, pour que celui-ci ne glisse pas. Comme la rigole drainait toutes sortes d'immondices, on marchait sur les côtés surélevés de la rigole (d'où l'expression « tenir le haut du pavé »).

A la Place du Marché se trouve une fontaine dite contadine, du XVIIe. Elle porte à la partie supérieure un XXX et une pomme de pin, symboles de fécondité. Auparavant, les habitants devaient descendre jusqu'à la rivière pour s'approvisionner en eau dans l'Ouvèze, jusqu'à ce qu'un évêque fasse construire un aqueduc. Sur cette place se tenait aussi le carcan, pour l'édification du peuple. Une porte sépare la place du Marché du quartier juif, qui comportait aussi une synagogue.

AGFDU - Souvenirs

En suivant ces ruelles ensoleillées, bordées de treilles aux raisins dorés ou de figuiers aux fruits inaccessibles, nous sommes descendues vers la seconde cathédrale, construite au XVe sur une première église romane. Mais la place manquant, deux chapelles ont été construites en encorbellement et au XVIIIe, une façade de style jésuite y a été placée. Tout ceci forme un curieux ensemble avec un enchevêtrement de toits de tuiles. Devant l'église, une petite place permet de dominer l'Ouvèze.



Puis nous sommes passées sous le Befroi dont la base date du XIVe et la tourelle et la cage de l'horloge du XVIIIe. Une double porte fermait la ville.



Enfin, nous avons rejoint l'Ouvèze et le pont romain restauré en 1994 après la crue de 1992 qui l'avait emporté en partie. Au côté nord du pont s'appuie un bâtiment du XIVe, le corps de garde.

Dans l'Antiquité, de nombreux bateaux, les utriculaire (radeaux soutenus par des outres gonflées d'air), transportaient des marchandises sur l'Ouvèze.



Après cette visite passionnante de la Haute Ville, nous nous rendîmes au restaurant Le Tournesol pour un repas romain. Chaque plat nous fut présenté par un spécialiste qui nous donna en plus moult explications, détails et anecdotes plus ou moins croustillantes. Notre menu fut le suivant : patina d'asperges sauvages, seiches sauce à la menthe avec épeautre et carottes au cumin, fromage blanc nappé de miel et saupoudré d'herbes de Provence, et enfin patina aux poires. La patina (un régal !) est en fait le plat où cuit la préparation. A noter l'utilisation des épices, du miel et d'une sauce particulière, le garum, à base de poissons (qui pourrait ressembler au Wok actuel).



AGFDU - Souvenirs

Après ce repas original, nous avons quartier libre jusqu'au départ du car. La plupart d'entre nous sommes allées visiter le site de Puymin qui comporte plusieurs maisons, dont la Maison de l'Apollon lamé, avec de beaux restes de thermes et une cuisine avec deux foyers et un bassin, ainsi que le théâtre, fortement restauré. Dans le musée, on a pu admirer de superbes mosaïques, dont un

paon et une panthère aquatique, le buste en argent du propriétaire de la maison du même nom.

Après un excellent voyage de retour, nous arrivions à Genève vers 21 h, la tête pleine de beaux souvenirs.

Marie-Claude Wuest

VOUS RÊVEZ DE VOYAGER A L'AUTRE BOUT DU MONDE - MAIS SANS GREVER VOTRE BUDGET ??

Ma tante, qui habite en Nouvelle-Zélande, cherche à faire un échange de maison avec quelqu'un en Suisse Romande ou en France pendant quelques semaines au courant de l'année prochaine (peut-être au printemps ou en automne 2009, mais les dates sont encore à négocier).

Elle veut venir ici avec une amie, alors il y aura en fait deux maisons à disposition: l'une à Auckland (la plus grande ville du pays, avec aéroport international, plages, shopping etc), et l'autre dans une ferme au milieu des vignobles à la campagne près de Blenheim, petite ville très ensoleillée au nord de l'Ile de Sud (nature, balades, pêche, vin et beau temps + pistes de ski dans la région en hiver).

En contrepartie, elle et son amie habiteraient votre maison ou votre appartement en votre absence - alors pas de soucis de sécurité, et le bien-être de vos plantes et de vos animaux domestiques serait assuré.

Si cela vous intéresse :
contactez-moi par email ou par téléphone au 022 788 40 86 (avant 15h30).

Meilleures salutations,
Miranda Martin

AGFDU - Souvenirs

Conférence prononcée par Madame la ministre en charge des Droits Humains à la Mission Suisse auprès de l'ON, Muriel Berset, lors de notre déjeuner-débat du 31 octobre 2008 à l'Hôtel Métropole

Madame la Présidente, Mesdames,

En guise de préambule, permettez-moi de vous remercier, au nom de la Suisse, de l'aimable invitation que vous m'avez adressée pour ce déjeuner. En tant que femme diplômée d'université je partage votre vision et l'importance que vous accordez à la participation des femmes dans le système international, en faveur de la paix et de l'amitié entre les peuples. J'apprécie votre travail précieux de mettre en réseau les femmes diplômées de toutes les cultures, tous les domaines d'étude, toutes les professions et toutes les générations.

La création du **Conseil des droits de l'homme** constitue une avancée majeure dans l'histoire onusienne et la Suisse est fière d'avoir joué un rôle très actif dans sa création.

En effet, entre mars 2003, date où la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a mentionné lors de la 59ème session de la Commission des droits de l'homme, la politisation des débats de la Commission, sa sélectivité excessive et son incapacité à répondre dans les meilleurs délais aux situations de crise, et le 15 mars 2006, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution sur la création d'un Conseil des droits humains, la Suisse n'a pas compté sa peine : plusieurs études ont été sollicitées, des séminaires ont été organisés, des négociations et du lobbying intenses ont eu lieu.

La résolution 60/251 de l'Assemblée générale, le texte fondateur du CDH, est le

résultat d'un compromis, même si elle n'a pas été adoptée en consensus.

Pourquoi un compromis ? Parce qu'avec ses 47 membres, cet organe ne peut être considéré ni universel, comme l'Assemblée générale où chaque Etat ayant ratifié la Charte devient automatiquement membre, ni vraiment restreint, comme le Conseil de sécurité composé de 15 membres dont 5 permanents.

Selon la résolution 60/251, le CDH est donc composé de 47 membres respectant une répartition géographique équitable, les sièges étant répartis comme suit entre les groupes régionaux :

- 13 pour le Groupe des États d'Afrique
- 13 pour le Groupe des États d'Asie
- 6 pour le Groupe des États d'Europe orientale
- 8 pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes
- 7 pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États

Afin d'établir une utile comparaison, sachez que parmi les membres des Nations Unies, il y a :

- 53 Etats d'Afrique
- 53 Etats d'Asie
- 23 Etats d'Europe orientale
- 33 Etats d'Amérique latine et des Caraïbes
- 29 États d'Europe occidentale et autres États

Cependant, il ne faut pas oublier que la Chine avec près d'un milliard et demi d'habitants a une seule voix, tout comme Tuvalu avec 12'000 habitants.

AGFDU - Souvenirs

Les membres du Conseil sont élus pour un mandat de trois ans, et ne sont pas immédiatement rééligibles après deux mandats consécutifs. Ils sont élus par la simple majorité des votes de l'Assemblée générale sur base de leurs engagements volontaires. Avec une majorité de deux tiers, l'Assemblée générale peut suspendre le droit de siéger d'un membre du Conseil qui aurait commis des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme.

Par ailleurs, le CDH est établi en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale et non pas de l'ECOSOC comme c'était le cas de l'ancienne commission. Il se réunit durant au moins 10 semaines par année, réparties actuellement sur trois sessions ordinaires. Il peut convoquer des sessions spéciales afin d'améliorer sa réactivité face à des situations de crise.

Une année après la fameuse résolution 60/251, et conformément au mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale, le Conseil a adopté le texte sur la mise en place des institutions soumis par le Président du Conseil. Ici aussi, les négociations furent très intenses. En effet, les débats se sont poursuivis le 18 juin 2007 jusqu'à minuit, date à laquelle le mandat du premier président (M. Luis Alfonso de Alba, Mexique) et de son bureau prenait fin. La résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme a été adoptée par 46 voix contre une (Canada).

Aujourd'hui, la consolidation institutionnelle du Conseil est terminée. Le Conseil a déjà tenu 16 sessions, dont 7 extraordinaires. Il a rétabli 38 procédures spéciales, dont 9 spécifiques à des pays.

La principale innovation du Conseil des droits de l'homme, en laquelle nous mettons tous beaucoup d'espoir, est le mécanisme **d'examen périodique universel**, communément appelé EPU ou UPR.

Ce nouvel instrument, coopératif et universel, a été créé afin de remédier à l'un des principaux points faibles de l'ancienne Commission, à savoir sa sélectivité.

Pour la Suisse, le bon fonctionnement de ce mécanisme constitue une priorité au Conseil des droits de l'homme. L'EPU nous permet d'aborder avec franchise et de manière impartiale et objective les défis à relever en matière de droits humains dans les pays examinés, par un vrai dialogue constructif avec l'Etat concerné et en mettant tous les Etats sur pied d'égalité. Ce mécanisme n'est pas pensé pour des pays qui ne coopèrent pas avec les mécanismes internationaux, ou violent gravement les droits de l'homme. Dans ces cas-là, d'autres mécanismes permettent une réponse plus appropriée : sessions spéciales, procédures spéciales par pays par exemple.

La Suisse a souhaité manifester son engagement en faveur de l'EPU en se portant volontaire et elle a donc été examinée en mai 2008. La Suisse a inclus la société civile dans la préparation du rapport national et va continuer à l'inclure dans la mise en œuvre des recommandations qu'elle a acceptées.

La Suisse a aussi organisé plusieurs séminaires et ateliers destinés à préparer les délégations à ce nouvel exercice, puis, après le premier cycle complet de l'EPU, à faire un premier bilan de son fonctionnement.

Les **thèmes prioritaires** pour la Suisse au CDH sont l'éducation aux droits de l'homme, la justice de transition, les droits des femmes ainsi que des questions liées aux enfants. Il convient de souligner que les droits humains constituent en soi une grande priorité de la politique étrangère de la Suisse.

AGFDU - Souvenirs

La Suisse s'engage aussi pour que les différents mécanismes et instruments dont dispose le Conseil puissent être tous utilisés à bon escient pour répondre à des situations spécifiques : les procédures spéciales par pays sont l'un de ces mécanismes pour lesquels la Suisse s'engage.

La Suisse oeuvre également pour que la société civile puisse faire entendre sa voix et jouer pleinement son rôle de partenaire critique et promoteur d'idées novatrices aux côtés des gouvernements et des organisations internationales.

La Suisse a enfin des priorités en tant qu'Etat hôte : selon la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, cette dernière doit réexaminer le statut du Conseil après 5 ans, c'est-à-dire en 2011. Les conditions cadres du Conseil des droits de l'homme joueront un rôle lors de cet examen. Cela implique la nécessité pour notre pays de contribuer aux meilleures conditions possibles pour le CDH à Genève.

Quels sont les principaux défis auxquels est confronté le CDH ?

Les droits humains sont par définition éminemment politiques et les enjeux qui se dessinent au Conseil le dépassent d'ailleurs largement : le Conseil des droits de l'homme constitue en fait un intéressant sismographe des débats qui secouent la communauté internationale. Il est donc normal que des grandes questions comme, par exemple, celle des limites à la liberté d'expression face à l'incitation à la haine (raciale, religieuse...) y soient débattues. Il est aussi extrêmement important de tenter d'y trouver des réponses consensuelles plutôt que de camper sur des positions de principe rigides : le CDH est bel et bien aussi un laboratoire des enjeux liés aux diverses

conceptions du monde et du rôle de l'humain dans celui-ci.

Sur la base de ce constat, citons trois défis principaux :

1. La tendance à des relations entre blocs régionaux plutôt qu'à des alliances trans-régionales entre pays sur la base d'intérêts communs. Dans ce contexte, la Suisse essaie de jouer un rôle de *bridgebuilder*.
2. La prise en compte de préoccupations légitimes des pays qui constituent la majorité du Conseil et l'impératif absolu de maintenir les standards les plus élevés en matière de protection et de promotion des droits de l'homme. En d'autres termes, ce sont les risques liés à une régionalisation ou une relativisation des droits de l'homme qui se posent.
3. Les relations entre la 3^{ème} Commission de l'Assemblée générale à New York, en charge des droits humains, et le Conseil des droits de l'homme doivent encore trouver un équilibre afin qu'une saine répartition des tâches soit trouvée.

En conclusion

Le Conseil des droits de l'homme est une institution jeune, même si elle a hérité d'une partie importante des mécanismes de la précédente Commission. Ce Conseil reflète la nouvelle réalité des relations internationales, celle que nous avons tous pu voir lors de la réunion du G20 aux Etats-Unis le 15 novembre dernier : il implique donc un effort d'adaptation de tous mais en gardant toujours l'objectif d'œuvrer à une plus grande protection et à une meilleure promotion des droits humains.

Muriel Berset

Récit d'un voyage au cœur du Sikkim

Le Sikkim est une très petite région se situant au Nord de l'Inde qui a comme pays voisins le Népal, le Bhoutan et la Chine, plus précisément le Tibet. Cet ancien royaume fut rattaché à l'Inde en avril 1975. Dorette Chappuis, membre du comité, nous fait ici un compte-rendu très vivant de ce beau voyage.

Début octobre 2008 : me voici partie avec quatre amies pour le Sikkim. Ce voyage comprend deux volets : un volet culturel et un trek de 9 jours. Cette formule nous a permis de découvrir de nombreux joyaux culturels, de parler avec les gens de cette région ainsi que de découvrir des contrées éloignées de toute civilisation et enfin de nous approcher de grands sommets himalayens.

Nous avons réellement pénétré au cœur du Sikkim.



Le Sikkim est le petit point foncé

Lorsque nous sommes arrivées à l'aéroport de Bagdogra, au nord du Bengale occidental, une grande statue de Bouddha dans le hall principal nous indiqua tout de suite que nous étions en pays bouddhiste. Puis, tout au long de notre voyage, les nombreux temples bouddhistes nous ont rappelé ce fait. Notre guide, un jeune homme du Ladakh, passionné par sa culture, nous a expliqué avec brio l'enseignement des différents mouvements bouddhistes et nous a fait découvrir la richesse des monastères. Sur le

pas-de-porte de nombreux monastères, 108 bougies sont allumées symbolisant les 108 textes sacrés du bouddhisme. Il a également évoqué les tensions entre l'Inde, le Tibet et la Chine quant à la reconnaissance de certains chefs spirituels bouddhistes. Le monastère principal de Kalimpong se situe actuellement sur une aire militaire et la surveillance est continue.



Petit monastère du village de Tsoka, dernier village de l'Ouest du Sikkim avant les contreforts de la chaîne himalayenne. Au fond, les vallées en cascade du Sikkim

De Bagdogra, nous nous sommes rendues à Darjeeling en jeep. Le moyen de transport le plus courant dans cette région de montagne demeure la jeep. Les bus sont peu fréquents certainement en raison de l'étroitesse des routes et des nids de poule. Ils sont donc remplacés par les jeeps privées, semi-privées ou « jeep-taxi ». Il n'est pas rare de voir plus d'une quinzaine de personnes à l'intérieur d'un véhicule, parfois même des personnes se tiennent debout à l'arrière.

AGFDU - Voyages

Le trajet de Bagdogra à Darjeeling fut riche en impressions. Nous avons vu vivre l'Inde au quotidien. Voici quelques clichés :



Le Sikkim possède de nombreuses cultures et la nourriture y est abondante. Le long des routes, des « échoppes » proposent fruits et légumes. Toujours le

long des routes, des panneaux publicitaires vantent tel ou tel produit par le truchement des stars de Bollywood. Bollywood est le nom donné à l'industrie cinématographique de l'Inde, grand producteur de films. Les studios se trouvent à Mumbai (anciennement Bombay). L'Inde sort plus de 100 films par an. Le cinéma est très apprécié par toutes les couches de la société indienne et même au-delà des frontières. Ce phénomène de Bollywoodmania est en train de toucher l'Occident.

Darjeeling et les collines au pied de l'Himalaya sont connues pour leur thé noir très apprécié tant en Inde qu'en Occident. Lorsque les Britanniques étaient en Inde, ils construisirent une ligne de chemin de fer pour pouvoir accéder plus facilement dans les villages de cette contrée, perchés entre 2000 et 3000 mètres. Ce chemin de fer est maintenant inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Sikkim et Darjeeling sont connus pour leur thé noir très apprécié tant en Inde qu'en Occident. Le Kerala au sud de l'Inde est la seconde région indienne de grande production de thé. Darjeeling, comme Gangtok, la capitale du Sikkim, ou encore Kalimpong sont adossées à des collines, face au soleil levant. Gangtok est une petite ville à la pointe de l'écologie : les magasins ne donnent plus de sac en plastique, ils sont remplacés par des sacs en jute ; la rue centrale est piétonne ; différents panneaux soulignent les défis écologiques à relever. A la croisée des chemins, Gangtok compte de nombreuses ethnies venant de l'Inde, du Népal, du Tibet ou encore du Bhoutan. Le rythme de vie est agréable et les gens sourient, toujours prêts à engager la conversation ou à être photographiés.

AGFDU - Voyages



Plantation de thé

Pendant le trek, nous avons parcouru des régions au biotope très divers : forêt de bambous, collines boisées de rhododendrons, régions traversées par des cours d'eau qu'il nous a fallu traverser en faisant

de l'équilibre sur de grosses pierres, contreforts dénudés de toute végétation mais aux rochers de couleurs variées. En marchant entre 4 et 7 heures par jour et accompagnées d'une équipe formidable, nous avons pu nous approcher du Kangchenjunga, troisième sommet de l'Himalaya qui culmine à 8586 mètres. Le Kangchenjunga (également orthographié Kangchendzonga) signifie en tibétain les « cinq trésors de la neige », en effet cette montagne a cinq sommets qui, pour les gens du Sikkim, déversent des courants énergétiques bénéfiques sur toute la région. Nous avons également entendu des personnes l'appeler « the sleeping Shiva ».

Dorette Chappuis



Le Kangchenjunga au moment du lever du soleil

Membre de notre Comité, Eustacia Cortoreal a rédigé l'histoire de l'évolution des institutions politiques de Genève, de l'époque romaine à nos jours. Nous avons le plaisir de reproduire ci-dessous l'article qu'elle nous a transmis.

Histoire des institutions politiques de Genève

Le nom de Genève (*Genua* en latin) apparaît écrit par la première fois dans les « *Commentaires sur la guerre des Gaules* » de Jules César lors de son passage dans cette ville pendant sa conquête de la Gaule.

Au Ve siècle, des Burgondes, peuple germanique, s'installèrent pacifiquement à Genève car ils risquaient d'être exterminés par les Huns dans leur contrée.. Les Burgondes qui habitèrent la région n'y causèrent pas de grands bouleversements, ni dans la langue, ni dans le cadre de la culture. En 534, le royaume burgonde est absorbé par les Francs, ce peuple germain qui a conquis la Gaule. Jusqu'à la fin du IXe siècle, Genève restera rattachée au royaume franc.

Il semble qu'avec l'incorporation de Genève à la royauté franque débutent des siècles de silence qui privent de renseignements les historiens. Mais il est probable que dès le VIIIe siècle, les évêques (catholiques) sont devenus les vrais maîtres de Genève. Cependant, depuis le milieu de XIe siècle, les évêques eurent à se défendre contre une nouvelle famille, les comtes de Genève. Ils se sont rendus de plus en plus autonomes et les évêques risquent d'être dépossédés de leur autorité civile. Alors, l'évêque Humbert de Grammont, soutenu par le pape, oblige le comte Aymon Ier à négocier et dans l'accord de Seyssel de 1124, le comte dut rendre les droits enlevés aux évêques, en lui abandonnant le pouvoir de la ville.

Après des siècles de déclin, Genève se réveille : la population, l'agriculture et le commerce augmentent. Or, le début du XIIIe siècle est marqué par trois facteurs

nouveaux qui auront une influence durable sur l'histoire de Genève : l'essor des foires, l'ingérence savoyarde et le début de la commune. Les foires qui se tenaient quelques jours se sont étendues et se mettent à recevoir des marchands venus de loin. Les foires font connaître Genève en Europe. Par ailleurs, Genève voit l'ingérence de la maison de Savoie et pendant plus de trois siècles, les convoitises savoyardes vont menacer la ville, bien peuplée, fortifiée et en pleine croissance économique. Une première offensive se déroule de 1285 à 1290, et au mépris des droits des évêques, Amédée V occupe la ville. Alors, l'évêque Guillaume de Conflans fut contraint de reconnaître le fait accompli dans un traité conclu à Asti (Italie) et en outre, de céder au comte la charge de vidomne, fonctionnaire qui juge les procès civils entre les particuliers et mène l'instruction des affaires pénales.

La naissance de la commune est celle dont les conséquences furent les plus profondes pour Genève. Le progrès avait engendré une classe de commerçants, et, afin de se donner une organisation, cette classe institue la commune, contre la forme seigneuriale du gouvernement. Ce mouvement collectif, s'appuie au commencement sur les comtes de Savoie qui pensaient qu'en aidant les citadins, en conflit avec l'évêque, ils affaibliraient celui-ci. Or, en 1309, l'évêque Aymon de Quart dut reconnaître l'existence légale de la commune en lui permettant de participer à l'administration de la ville.

La base de l'organisation communale était le Conseil Général. C'était une Assemblée à laquelle assistaient, non seulement les bourgeois, mais aussi les simples habitants. Le Conseil Général (populaire) élisait chaque année les quatre syndics, magistrats dirigeant la commune. Les syndics s'entouraient de conseillers, de douze à vingt, qui constituaient le Petit Conseil (notables).

Entre 1344 et 1364, les syndics obtinrent le droit d'exercer la justice pénale, et comme la justice pénale est un des privilèges fondamentaux du pouvoir seigneurial, son passage aux mains de la commune, prouve le degré de puissance auquel celle-ci est parvenue. Donc, l'évêque Adhémar Fabri lui octroie, en 1387, une charte de franchises qui confirme ses droits. Dorénavant, Genève reste juridiquement une principauté sur laquelle règne l'évêque, mais le pouvoir réel dans la cité appartient à la commune.

En 1519, la communauté de citoyens signe avec Fribourg un traité de combourgeoisie, mais le duc Charles II de Savoie contraint les Genevois de renoncer à cette alliance dirigée contre lui. Dès lors s'opposeront les Eidguenots, partisans du rattachement à la Confédération suisse, et ceux qu'ils désignent comme les « Mammelus », c'est-à-dire les partisans du rattachement à la Savoie. Plus tard, le 10 décembre 1525, les Mammelus font reconnaître par le Conseil Général le protectorat savoyard sur Genève. Cependant, les Eidguenots parviennent en quelques semaines à conclure un traité d'assistance mutuelle, signé en 1526, avec Fribourg et Berne, qui annonce la fin du pouvoir de l'évêque et l'émergence d'une seigneurie autonome.

Toutefois, au cours de l'année 1526, apparaît un nouvel organe, le Conseil des Deux-Cents. Cette Assemblée est l'ancêtre du Grand Conseil, comme le

Petit Conseil est celui du Conseil d'Etat. Ce nouvel organe n'abolit pas le Conseil Général, bien qu'il lui retirât une partie de son influence. Dès l'origine, les membres des Deux-Cents furent choisis par les syndics et le Petit Conseil. A partir de 1530 le Conseil des Deux-Cents estima qu'il ne fallait pas laisser les syndics élire seuls leurs conseillers, dès lors il s'attribua le choix des membres du Petit Conseil. Cette cooptation réciproque des deux conseils resta une des bases de la constitution genevoise de l'Ancien Régime.

Dès 1526, des marchands allemands propagent à Genève les idées de la Réforme luthérienne parmi les commerçants genevois et ce courant se répand dans la population sous l'influence des prédicateurs de talent, dont Guillaume Farel. Durant l'année 1533, la majorité de la classe dirigeante passera à la Réforme et une grande partie de la population y adhèrera. Le 10 août 1535, le Conseil des Deux-Cents suspend la messe et le 21 mai 1536, la Réforme est définitivement adoptée par le Conseil Général.

En juillet 1536, Jean Calvin, auteur déjà célèbre de *l'Institution chrétienne*, une grande œuvre théologique, fait étape à Genève. Il est retenu par Farel pour l'aider à consolider la Réforme. Calvin fera la gloire de Genève, qui devient le centre du calvinisme et se trouve souvent surnommée la « Rome protestante ».

Jean Calvin aura une grande influence, en tant que président de la Compagnie des pasteurs. Il n'occupe aucune charge politique, mais son génie est tel que les magistrats recourent à ses lumières. Il rédige en 1543, les *Edits civils*, qui servent de constitution à la République.

En 1541 il avait déjà composé les *Ordonnances Ecclésiastiques*, lois constitutives de l'église dans le domaine religieux ainsi que dans le domaine politique.

Par ailleurs, dès 1580, les attaques du duc Charles-Emmanuel de Savoie se multiplient ; pour s'en prémunir, les Genevois s'appuient sur l'alliance bernoise. Le 30 août 1584, Zurich, conjointement avec Berne, s'allie à Genève par un pacte d'assistance. Ce pacte restera le seul lien de la ville avec la Suisse jusqu'au XIXe siècle.

En 1589, Genève et leurs alliés tentent de faire reculer les Savoyards qui parviennent à maintenir leur position. Le 11 décembre 1602, la nouvelle attaque nocturne des Savoyards se solde par une défaite, restée dans l'histoire sous le nom d'« Escalade », elle contraint le duc à accepter l'indépendance de la cité, par le traité de Saint-Julien, signé en juillet 1603.

Le XVIIIe siècle, est secoué par des troubles politiques que les contemporains appellent les « Révolutions de Genève ». Leur origine provient de l'inégalité des droits. Une première division sépare les détenteurs des droits politiques et de tous les droits civils, de ceux qui n'ont aucun droit politique et sont dépourvus de certains droits civils. Les privilégiés sont les citoyens et les bourgeois. Ces derniers sont des naturalisés qui ont acquis la bourgeoisie moyennant le paiement d'une taxe, leurs descendants en ligne directe sont appelés citoyens. Toutefois, c'est à l'intérieur du groupe formé par les citoyens et les bourgeois que la lutte finit par éclater. L'aristocratie avait peu à peu accaparé l'autorité politique, monopolisant le pouvoir et sans demander l'avis du Conseil Général qui rassemblait tous les citoyens et les bourgeois.

Le réveil de la conscience politique des citoyens au XVIIIe siècle aura pour objectif principal de redonner au Conseil Général le rôle qu'il avait perdu. Cette action citoyenne est dirigée selon un principe d'égalité et de liberté. Elle est influencée par les idées des théoriciens politiques, dont le représentant le plus fameux est Jean-Jacques Rousseau, né à Genève en 1712.

En 1707, un mouvement de révolte éclate, en raison d'un mécontentement d'ordre économique. En effet, l'aristocratie abuse de son pouvoir et le met au service de ses intérêts économiques. Cependant, cette révolte a pour chef un membre de l'aristocratie, l'avocat Pierre Fatio. L'objectif principal était de rendre au Conseil Général une participation active. Alors, le Petit Conseil appelle l'étranger à son secours, la révolte échoue et Fatio est fusillé secrètement à la prison.

Une nouvelle révolte en 1737, provoquant onze morts, soumet le gouvernement qui alerte la France. Des intérêts économiques lient l'aristocratie au royaume voisin. L'intervention française se termine par un arbitrage, satisfaisant pour les citoyens, le « Règlement de la Médiation », accepté par le Conseil Général en 1738. Il servira pendant trente ans de Constitution.

Entre 1785 et 1789, conséquence d'une crise générale, précédant la Révolution française, le prix du pain augmenté par le gouvernement, déclenche une émeute à Saint-Gervais, le quartier le plus populaire de Genève. Afin d'éviter une insurrection la hausse est annulée.

Pendant les années suivantes, la Constitution rétrograde de 1782, se libéralise. Les citoyens retrouvent et accroissent leurs droits. Mais l'évolution politique n'a plus une destinée autonome, car elle subit l'influence de la Révolution française.

Jusqu'en 1794, la Révolution se passa relativement calmement à Genève. Elle était menée par une bourgeoisie modérée. Une Constitution fut rédigée par l'Assemblée Nationale et votée par les citoyens le 5 février 1794. Elle était démocratique, influencée par la France révolutionnaire qui avait instauré le suffrage universel en 1793. Elle est conforme à l'esprit de l'époque.

Bien entendu, aujourd'hui, à nos yeux, elle reste entachée d'une grave restriction au principe de l'égalité : la citoyenneté était un privilège réservé aux hommes, la femme étant considérée inapte aux affaires politiques. (NdlR)

Malgré le rétablissement du régime constitutionnel, le péril de l'annexion de Genève par la France était de plus en plus pressant, en 1798 la cité succombe à la politique expansionniste. Or, la ville est occupée militairement le 15 avril et rattachée à la France. Dans le Traité de réunion à la France, Genève bénéficia de conditions favorables. Elle est choisie comme préfecture et chef-lieu du Département du Léman. Une administration municipale est chargée des affaires locales, tandis que les communes situées en dehors des fortifications relèvent d'une administration distincte. Genève devenue une ville française, ses habitants font l'expérience du centralisme napoléonien. En exécution de la loi du 17 février 1800, la ville est désormais administrée par un maire, deux adjoints et un Conseil Municipal. La défaite de l'armée napoléonienne rend l'indépendance à Genève.

Quel allait être l'avenir de Genève en tant qu'Etat ? Au XIXe siècle l'indépendance dans l'isolement était un idéal dépassé, l'époque des villes-Etats était révolue. La solution suisse s'imposait ; elle conciliait le maintien d'une part importante de souveraineté avec la nécessité de

s'intégrer à un organisme plus fort, pour se défendre. L'objectif fondamental du gouvernement fut donc de transformer Genève en canton suisse. Malgré la crainte des catholiques suisses face à la « Rome protestante », l'admission de Genève dans la Confédération a été signée le 19 mai 1815, après avoir obtenu le désenclavement du Canton (la dote) des communes françaises, négociée par Charles Pictet de Rochemont au Congrès de Vienne, et la rédaction d'une Constitution conservatrice approuvée en août 1814. La nouvelle Constitution ne fut pas l'œuvre d'une Assemblée constituante, pas même celle d'un Conseil un peu étoffé. Elle fut le fruit du travail hâtif d'une commission de sept membres. Le Conseil Général était supprimé et remplacé par un Conseil représentatif choisi selon un système censitaire, la qualité d'électeur n'étant accordée qu'aux citoyens payant un certain montant d'impôt.

Si le peuple est réduit au silence par le régime censitaire, une opposition inattendue commence au sein du Conseil représentatif, destiné à n'être qu'un organe d'approbation des décrets du Conseil d'Etat. Les milieux économiques ne dissimulent pas non plus leur hostilité.

Certes, sous la conduite de l'ingénieur Guillaume Henri Dufour, la ville se modernise. Mais, les commerçants et les industriels pensent qu'une véritable expansion n'aura lieu qu'après la disparition des fortifications, qui n'ont plus de valeur militaire. Ils accusent les dirigeants de défendre les intérêts des financiers, des propriétaires et des rentiers. Des organisations de travailleurs entrent en lutte pour améliorer les conditions de travail. En 1833 et 1834, des grèves de tailleurs et des serruriers sont parmi les premières du XIXe siècle en Suisse. Genève commence à occuper une place d'avant-garde dans le mouvement ouvrier.

AGFDU - Dossiers

Le 3 mars 1841, une formation voit le jour, qui regroupe divers opposants. Elle prend le nom « d'Association du Trois Mars ». Ses chefs appartiennent à la bourgeoisie protestante. L'Association comprend des libéraux et une aile gauche, qui finira par prédominer et donner le jour au Parti Radical. Cette gauche est menée par James Fazy.

La mise à mort du régime conservateur s'opéra en deux phases. En novembre 1841, une émeute autour de l'Hôtel de Ville a pour conséquence l'agonie du régime instauré en 1814 et l'élection d'une Assemblée constituante. La Constitution de 1842 (actuelle Constitution) adopte le suffrage universel masculin. Cependant, le Conseil d'Etat sera choisi par le Grand Conseil, institué, et non par le corps élec-

toral. Par ailleurs, la Ville de Genève, devient une commune indépendante avec un Conseil municipal législatif et un Conseil administratif exécutif. D'autre part, si le Grand Conseil désigné en 1842 est plutôt conservateur, le Conseil d'Etat lui, l'est entièrement.

Eustacia CORTORREAL

Références :

Pierre BEAUSIRE, « La constitution genevoise et ses modifications annotées ».

J. F. AUBERT, « Petite histoire constitutionnelle de la Suisse »

Louis BINZ, « Brève histoire de Genève »

Feuille d'Avis Officielle du 30.07.2001

Feuille d'Avis Officielle du 18.07.2001

Groupe des Jeunes Membres

Depuis fin mai, le groupe Jeunes Membres se réunit chaque 2^{ème} jeudi du mois entre 12h et 14h.

En juin, nous avons eu le plaisir d'écouter la présentation de **Maha El Zein** sur ses deux années de volontariat au Sénégal (résumée dans les pages suivantes de ce bulletin).

En août, le groupe Jeunes Membres s'est réuni chez notre présidente pour partager un moment de convivialité autour d'un barbecue.

Nous avons repris nos activités en octobre avec la présentation de **Jocelyne Desideri**, médaillée du prix Latsis, et désormais membre de notre association ! Vous pourrez également plonger dans l'univers fascinant de ses recherches dans les pages de ce bulletin.

En novembre, nous avons commencé une réflexion sur la notion du **bilan de compétence**. Après plusieurs années passées à l'université, les membres du corps intermédiaire éprouvent parfois des difficultés à trouver un emploi. Les personnes qui ne désirent pas ou n'ont pas la possibilité de poursuivre une carrière académique ont souvent du mal à faire reconnaître les compétences acquises lors de leur parcours universitaire. En fin de mandat, sur demande de l'assistant(e), un certificat de travail peut être délivré par le professeur pour lequel il/elle a travaillé mais ce document n'est souvent qu'un reflet très partiel des aptitudes de l'assistant-doctorant. Pour cette raison, il est crucial pour le doctorant de savoir évaluer et mettre en valeur ses compétences.

Le centre Uni-emploi propose des ateliers visant à faire ce bilan mais ceux-ci sont peu nombreux et très prisés donc toujours complets. La demande est en effet très importante mais l'offre n'est pas en-

core optimale. L'idéal serait que toute personne en fin d'études puisse réaliser ce bilan. Dans un premier temps, nous aimerions que chaque assistant(e) en fin de mandat obtienne un certificat de travail le plus complet possible et qu'il/elle ait directement accès à des outils simples lui permettant d'évaluer ses propres compétences et perspectives. Nous avons pour le moment recensé plusieurs questionnaires et grilles pouvant servir de base à ces certificats et bilans et invitons nos membres à venir les tester sur elles-mêmes lors de notre **lunch du 8 janvier**.

Lors de notre dernière rencontre, nous avons également réfléchi à la mise en place d'un **annuaire des membres** de l'association, visant à favoriser les contacts et plus particulièrement les liens trans-générationnels. Notre association compte à ce jour 130 membres et regorge de femmes passionnantes, aux parcours et centres d'intérêt divers. Certaines membres ont peut-être l'impression de bien connaître les membres, mais nous, Jeunes Membres, ou tout simplement nouvellement arrivées dans l'association, avons du mal à savoir 'qui est qui' et 'qui fait ou a fait quoi'.

Nous pensons que l'association constitue une immense richesse en termes de personnes et de vécus et que celle-ci n'est pas assez exploitée à ce jour. Nous avons alors eu l'idée de créer un annuaire dans lequel chacune des membres de l'association pourrait se présenter. Ceci favoriserait les échanges d'informations, le partage et aussi le tissage de liens amicaux entre les membres. Le format de cet annuaire est encore en gestation mais vous recevrez avec le prochain AGFDU-infos de plus amples informations et un document à remplir. Nous espérons que vous serez nombreuses à adhérer à ce projet.

Stéphanie Duhoux

L'UNIGE, Championne de l'égalité 2007/2008

Le Programme fédéral Egalité des chances vient de décerner la première place de son classement 2007/2008 à l'Université de Genève (UNIGE). En effet, avec 30% des nominations féminines en Suisse, soit 11 nominations de professeures sur les 34 entérinées durant cette période, l'UNIGE se hisse aisément à la tête des Hautes écoles en termes de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Des résultats d'autant plus encourageants qu'ils se traduisent par une allocation de près de CHF 240'000.- pour l'UNIGE. Attribuée par la Confédération au prorata des performances de chaque université dans le cadre de ses nominations, cette manne va permettre de développer de nouveaux programmes à même de mieux promouvoir l'égalité.

«Une bonne incitation doit, pour fonctionner, intervenir à tous les niveaux de la carrière académique», déclare Brigitte Mantilleri, Responsable du Bureau de l'Egalité des chances de l'UNIGE, «et

nous réfléchissons actuellement à de nouvelles façons d'intervenir à des moments-clés du parcours de chercheuse, comme lorsque la question se pose de revenir en Suisse, après une période passée à l'étranger.»

Soulignons que, lors des évaluations, l'UNIGE s'est distinguée par la mise en place de tous les procédés jugés déterminants dans la valorisation du parcours-type de femme scientifique. Enfin, sous réserve de l'adoption de sa nouvelle loi le 30 novembre prochain, l'UNIGE s'est d'ores et déjà fixé, par la voie de son plan stratégique, un niveau minimum de 30% de femmes parmi les nouvelles nominations sur la période 2008-2011.

Sonia D'Abbraccio Scolari - Presse Information Publications - Université de Genève (UNIGE)

Nouvelles de l'UNIGE du 3 novembre 2008, Communiqué de presse

Appel à toutes les diplômées et diplômés de l'Université de Genève

La chose faisait cruellement défaut jusqu'ici. Pour beaucoup de diplômées et de diplômés de l'Université, la fin des études marquait en effet le début d'une nouvelle vie qui voyait s'effiloche les souvenirs, les expériences et les relations tissées au fil des ans passés à l'Université. C'est précisément pour ne pas perdre toutes ces richesses, pour offrir un lieu de retrouvailles, de partages et d'échanges que nous créons en ce moment même **Alumni UNIGE**, l'association de l'ensemble des diplômés de l'Université de Genève.

Pour bâtir cette communauté des anciennes et anciens, Alumni UNIGE proposera tout d'abord à ses membres des outils de mise en réseau, avec une adresse e-mail à vie et un annuaire des diplômé(e)s. Elle organisera également des manifestations sociales et académiques. Elle offrira par ailleurs un large éventail de services gratuits ou à prix préférentiels, avec les acti-

vités culturelles et sportives de l'Université, ainsi qu'un portail « carrière » pour la réinsertion ou la réorientation professionnelles des diplômé(e)s. Ceux-ci bénéficieront enfin de privilèges sous forme de rabais sur des services (informatique, assurances, journaux, etc.)...

Alumni UNIGE sera officiellement lancée à l'occasion du 450^e anniversaire de l'Université. Dans l'intervalle, nous invitons tous les anciennes et anciens diplômés, sans engagement de leur part, à une rapide préinscription au moyen du bulletin ci-après ou à l'adresse <http://alumni.unige.ch/inscription.html>.

Nous pourrions ainsi les contacter à nouveau, dans les mois qui viennent, pour une inscription en bonne et due forme.

Pascal Praplan
chef de projet
alumni@unige.ch

Formulaire de pré-inscription à Alumni UNIGE

A retourner à : Alumni UNIGE, Uni Dufour, Rue Général-Dufour 24, Case postale, 1211 Genève 4

Mme/M.

Rue et n°

N° postal

Localité

E-mail.

AGFDU - Université

Dans le cadre des lunches du groupe « Jeunes Membres », Maha el Zein a présenté le 24 juin 2008 son expérience de deux années de volontariat au Sénégal.

Maha el Zein est partie là-bas en octobre 2005 avec l'ONG Action Jeunesse et Environnement (AJE). Cette ONG était jusqu'à lors implantée surtout en milieu urbain et menait les actions suivantes : appui à l'apprentissage des métiers, auto-organisation des jeunes (emploi, citoyenneté, épargne et crédit), chantiers d'échanges Nord Sud, animation sur le VIH, et programme d'apprentissage pour les jeunes filles. L'AJE désirait s'implanter en milieu rural et fit une demande de volontaire pour Toubacouta, chef-lieu de la communauté rurale et de l'arrondissement du même nom qui se situe à 257km au sud de Dakar et à 20 km de la Gambie. Le cahier des charges du volontaire était de servir d'appui à l'organisation, de définir des actions à mener à Toubacouta et d'appuyer et conseiller en environnement et développement durable. Maha el Zein, avec une formation de biologiste, une spécialisation en éducation environnementale et déjà une dizaine de mois d'expérience au Sénégal, fut choisie pour cette mission.

Durant ces deux ans, plusieurs phases se sont succédées permettant d'implanter petit à petit AJE à Toubacouta et de développer finalement un volet environnemental.

La première phase fut celle de l'identification des domaines d'intervention. Avec l'aide d'une collaboratrice sur le terrain, Maha el Zein a prospecté et enquêté dans une dizaine de villages pour dégager les secteurs potentiels dans lesquels AJE pourrait intervenir. Quatre secteurs d'intervention ont été définis :

- eau et sécurité alimentaire (jardins potagers scolaires, puits, maraîchage, transformation des produits halieutiques, ostréiculture, apiculture),

- environnement (éducation environnementale, reboisement, gestion des ordures ménagères, lutte contre les feux de brousse, construction de latrines)
- éducation (alphabétisation, éducation au développement)
- renforcement des capacités (formations en élaboration et gestion de projets, gestion de vie associative, etc).

Les premiers résultats furent obtenus dans le maraîchage (avec une très forte implication des femmes du village), et dans l'apiculture.

La deuxième phase fut celle de la recherche de fonds dans les différents secteurs d'intervention. La recherche de fonds n'était normalement pas prévue dans le travail de volontariat mais elle a finalement beaucoup occupé Maha. Des demandes de fonds ont par exemple été adressées aux Fonds 1% du BIT, à plusieurs Ambassades et à l'UICN.

La troisième phase, plus concrète, fut celle de la gestion des chantiers, incluant la comptabilité, le suivi des travaux et l'encadrement des jeunes sénégalais. Différents chantiers ont été menés, comme la fabrication d'une pirogue, la construction du marché couvert (février 2006), d'un pont d'embarcation à Soucouta (juillet 2006) et d'une seconde salle de classe (février 2007). Certains de ces chantiers ont été menés avec l'aide de jeunes suisses venus pour quelques semaines.

A la fin de la première année, les premières activités d'éducation environnementale voient enfin le jour avec l'école de Soucouta. L'équipe n'était alors constituée que de deux personnes et le travail devenait vite lourd

AGFDU - Université

Une troisième personne, originaire de Toubacouta avec une formation de comptable et gestionnaire de projet, rejoint l'équipe.

Les activités d'éducation environnementale s'organisent et s'officialisent avec quatre écoles et l'idée d'un guide de l'éco citoyen naît. AJE organise la 1^{ère} Journée Mondiale de l'Environnement dans cette zone, en souhaitant l'institutionnaliser. C'est un très grand succès.

Par ailleurs, durant la deuxième année, les fonds commencent à arriver : un fonds pour du matériel pour les femmes transformatrices de poissons et un fonds pour un jardin potager scolaire. En parallèle, les bureaux d'AJE prennent forme.

Voilà le bilan que Maha el Zein dresse de ses deux années de volontariat :

« Au départ, je suis partie pour appuyer AJE dans l'identification et apporter une expertise en environnement mais j'ai fait beaucoup plus que prévu : les chantiers, les séminaires, les formations, la recherche de fonds et tout ceci avec une équipe très réduite. Personnellement, je pense que j'ai réussi à gérer cette multifonctionnalité et en plus cela a été très enrichissant car j'ai appris énormément dans l'élaboration de projets, la recherche de fonds, l'animation de jeunes.

MAIS il aurait fallu que je sois plus préparée en ayant suivi par exemple une formation en gestion de projets.

LE DEBAT : Jusqu'à quel point un volontaire peut-il ou doit-il être multifonctionnel et comment définir un cahier des charges précis en accord avec les demandes de CINFO ?

Il serait intéressant d'écouter d'autres volontaires qui ont vécu cela, qui n'ont pas pu gérer la situation. »



Lauréate du Prix Latsis 2008 pour son travail de recherches, Jocelyne, qui est maintenant membre de notre association, nous les avait présentées cet automne lors d'un lunch des jeunes membres.

L'Europe du 3e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme

... de la dent à l'individu, du groupe humain à son histoire...

Jocelyne Desideri

Laboratoire d'archéologie préhistorique et
d'histoire des peuplements (DAE/UNIGE)

Lors de la première moitié du 3e millénaire avant notre ère, l'Europe est caractérisée par la présence de groupes culturels régionaux qui sont limités dans l'espace, à l'exception du Cordé le quel, dans l'aire orientale, forme déjà un groupe géographiquement important. En revanche, lors de la seconde moitié du 3e millénaire, on assiste à l'émergence d'une vaste entité culturelle que l'on rencontre sur l'ensemble de l'Europe, **le Campaniforme**. Pour certains chercheurs, le Campaniforme ne désigne qu'une céramique - décorée et en forme de cloche renversée. Cela est vrai, mais en partie seulement, puisque le Campaniforme constitue une entité qui se singularise des autres manifestations archéologiques, non seulement par son extension géographique particulièrement vaste, mais également par la complexité évidente de ses vestiges.

Que savons-nous aujourd'hui du Campaniforme ? Il se développe à l'échelle de l'Europe suivant un gradient sud-ouest - nord-est lors du 3e millénaire avant notre ère sur des substrats locaux très différents. Il est constitué par une culture matérielle fédératrice (céramique décorée, céramique commune, brassards d'archer, poignards en cuivre, pointes de Palmela, boutons en os perforés en V...) et par des structures funéraires (sépulture individuelle ou collective, inhumation ou incinération) et domestiques (construction sur poteaux ou en pierres sèches, de forme

circulaire, ovalaire, rectangulaire...) variées.

Les premières interprétations à propos de l'apparition du Campaniforme se sont fondées sur le caractère paneuropéen de la céramique décorée notamment. Cette spécificité a engendré une multitude de scénarii des plus colorés, complémentaires ou non, naviguant entre mouvements de populations, circulations des biens ou encore des idées. De nos jours, les différences et les éléments moins exceptionnels de la culture matérielle (céramique commune ou industrie lithique) sont à l'honneur et distinguent une certaine opposition des aires occidentale et orientale de cette entité de la fin du Néolithique.

Pour comprendre les mécanismes liés à l'émergence du Campaniforme, il est nécessaire de travailler sur un vaste territoire puisqu'il s'agit d'un phénomène étendu à l'ensemble de l'Europe. Et c'est dans cette perspective de vision large du Campaniforme qu'un programme de recherche interdisciplinaire, intitulé *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère : des faits archéologiques à l'interprétation du peuplement*, a vu le jour (Programme de recherche dirigé par la professeure Marie Besse et financé par le Fonds national de la recherche scientifique suisse FNS subside 100012-100599 / GE-112885).

Ce programme vise une meilleure compréhension des modalités d'apparition du Campaniforme en évaluant l'importance du fonds néolithique dans sa mise en place. Il comporte quatre volets complémentaires - typologie et chronologie de la céramique commune, occupation du territoire, métallurgie et anthropologie biologique.

Ainsi notre travail constitue le dernier volet : étudier les individus qui sont à la source du Campaniforme. Témoins privilégiés d'une *culture* que l'on a encore du mal à définir dans son entièreté, ils peuvent fournir des clés de compréhension intéressantes.

Cependant, s'intéresser aux individus qui sont à l'origine de ce phénomène n'est pas un élément nouveau. Plusieurs auteurs se sont attelés à la tâche, de l'étude ponctuelle à l'échelle européenne, de l'observation de la forme du crâne à la composition chimique des ossements. Et la mobilité est un terme profondément lié à l'émergence du Campaniforme à partir du moment où l'individu y est engagé. Elle est caractérisée de partielle, totale ou différentielle. La morphologie crânienne particulière des individus campaniformes en est la cause. En effet, l'individu campaniforme est *extrêmement brachycrâne* (crâne arrondi), à *aplatissement occipital et totalement différent du substrat local*. On a longtemps considéré cette morphologie comme un indice irréfutable de mouvements de populations à l'origine du Campaniforme. Mais le va-et-vient des interprétations issues exclusivement des composantes matérielles a amoindri l'intérêt de l'individu, et dès lors de son étude.

Notre recherche intervient à nouveau sur l'individu campaniforme en l'abordant par l'étude de sa dentition, et plus précisément par l'analyse des traits non métriques. Ce sont des variations anatomi-

ques observées sur l'ensemble de la dentition permanente et déciduale. On se réfère, en général, à des caractères qui sont présents ou absents, ou qui manifestent différents stades de développement. Ces caractères présentent l'avantage, et non des moindres, de pouvoir être observés sur le vivant permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance de leur valeur biologique en tant qu'indicateurs des distances entre les populations. La dent possède également l'atout d'être l'une des parties la plus résistante du squelette et par conséquent représente souvent l'élément le mieux conservé en milieu archéologique.

Nous avons choisi pour cette étude cinq régions représentant cinq portraits différents de l'occupation campaniforme pendant le 3^e millénaire avant notre ère. Deux régions appartiennent au domaine oriental : la Bohême - territoire considéré comme un acteur important dans l'histoire du peuplement campaniforme, représente l'occupation orientale type - et la Hongrie - son occupation campaniforme est seule dans l'aire orientale hors substrat cordé et se limite à la région bordant Budapest. Deux régions appartiennent au domaine méridional : le sud de la France - les données archéologiques révèlent généralement deux phases d'occupation campaniforme, la première marquant une rupture avec les traditions locales et la seconde révélant une période d'intégration et de cohabitation - et le nord de l'Espagne - région importante dans la compréhension du phénomène Campaniforme, il s'y développe dans une phase récente du Chalcolithique et coexiste avec lui jusqu'à l'émergence du Bronze ancien. La dernière région sélectionnée est la Suisse - située en position géographique intermédiaire, elle laisse apparaître la dualité des traditions des différentes aires culturelles est-ouest.

L'objectif est de définir, pour chacune de ces régions, si l'émergence du Campaniforme coïncide ou non avec un renouvellement, même partiel, de la population. Il est également intéressant d'appréhender les relations entre les différents groupes du Campaniforme sur l'ensemble du territoire étudié afin de proposer un scénario de dynamique du peuplement pendant le 3^e millénaire avant notre ère. Pour ce faire, nous avons eu à notre disposition près de 2'000 individus appartenant, non seulement au Campaniforme, mais également - et selon les régions - aux diverses cultures pré et post campaniformes. Nous avons examiné 111 variables, enregistrées sur les dentitions permanentes et déciduales, représentant 530 observations possibles par individu. Nous avons donc enregistré 255'000 données. La fiabilité du système d'enregistrement (détermination des dents et des traits non métriques) a été testée et notre faible discordance a permis la validation de nos données. Un traitement préliminaire (vérification de la transcription, élimination des données non pertinentes, traitement des données bilatérales, évaluation des relations et du dimorphisme sexuel des variables, appréciation des effectifs des échantillons) a servi à l'épuration des données afin de ne garder que les informations mobilisables au sein des analyses. Nous avons finalement réalisé une série d'analyses multivariées (des analyses ascendantes hiérarchiques complétées par des *bootstrap*, des *multidimensional scaling* complétés par des *minimal spanning tree* et des analyses en composantes principales) à plusieurs niveaux de différenciation (échelles intra- et interrégionales, temporelle et sexes séparés).

Phase 1 : Dans la sphère méridionale, des petits groupes de Bell Beakers migrent depuis la péninsule Ibérique vers l'est. Leur impact populationnel s'identifie

au moins jusqu'en Suisse. L'aire orientale est peuplée par les Cordés.

Phase 2 : Dans la sphère orientale, une partie de la communauté cordée se particularise en adoptant les traditions méridionales apportées par les Bell Beakers jusqu'aux portes de l'aire cordée. Cette nouvelle société - les Beakers - colonise l'est dans un système d'exogamie diffusant ces nouvelles traditions. Des éléments orientaux se diffusent également vers l'ouest.

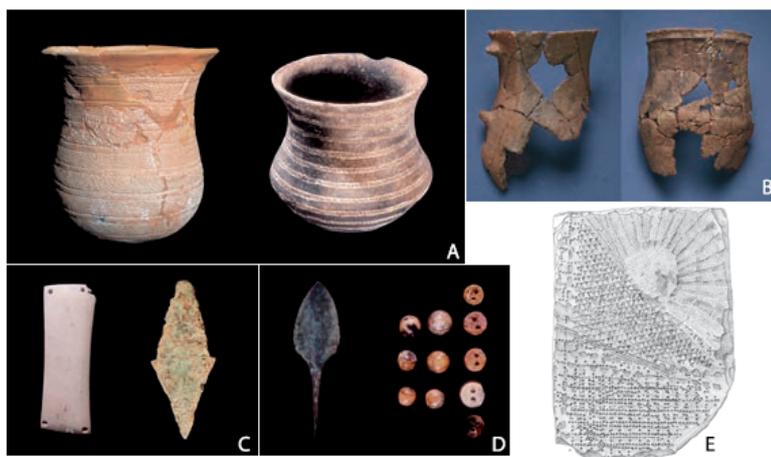
Enfin, ce contact entre les deux communautés - les Bell Beakers et les Beakers - donne naissance à l'apparente uniformité du Campaniforme.

En conclusion

Notre étude n'a pas la prétention d'avoir résolu l'énigme posée par le Campaniforme à l'échelle du phénomène. Néanmoins elle offre des éléments de compréhension intéressants. Il n'est plus envisageable aujourd'hui de considérer le Campaniforme comme la résultante d'un événement unique. Deux fonds populationnels différents ont été mis en évidence au sein desquels les modalités de diffusion du Campaniforme ne sont pas les mêmes. La forte cohésion des populations campaniformes dans l'aire méridionale plaide en faveur d'un apport de sang nouveau par la migration de groupes d'individus. En revanche, les femmes sont le vecteur de diffusion du complexe dans la sphère orientale.

Jocelyne Desideri

Desideri (J.). 2007. L'Europe du 3^e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme : histoire des peuplements par l'étude des traits non métriques dentaires. Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Thèse de doctorat : Faculté des sciences de l'Université de Genève, 3905).



Le Campaniforme et son mobilier caractéristique avec une très belle céramique richement décorée en forme de cloche renversée (A) ; une céramique commune de facture moins soignée peu ou pas décorée (B) ; un mobilier divers composé de brassards d'archer, de lames de poignard en cuivre (C), de pointes en cuivre dites de Palmela ou encore de boutons en os perforés en V ; une industrie lithique spécifique avec des grattoirs unguiformes et segments de cercle (D) et des magnifiques stèles anthropomorphes (E).



Quelques exemples de traits non métriques dentaires observés sur la dentition permanente : (A) nombre de cuspides des molaires inférieures, en haut 4 cuspides et en bas 5 / (B) à droite, incisive latérale présentant deux sillons traversants, l'un médian et l'autre distal ; à gauche incisive latérale exprimant un tubercule dentaire sur sa surface linguale / (C) une extension de l'émail est présente sur la molaire supérieure / (D) molaire supérieure en vue occlusale exprimant un tubercule de Carabelli / (E) nombre de racines d'une première prémolaire supérieure, à gauche monoradiculaire, et à droite biradiculaire / (F) radix paramoralis présente sur une première molaire supérieure.

L'Assemblée générale de l'Association Suisse aura lieu à Berne, le samedi 28 mars 2009. Réservez d'ores et déjà la date SVP !

Le groupe genevois cherche un membre qui pourrait le représenter à la Commission des relations publiques. Celle-ci, qui comporte une représentante par section, se réunit 2 fois par année à Berne – un samedi matin de janvier et de septembre, pour relire les épreuves du Bulletin suisse. Le voyage est remboursé. Annoncez-vous auprès d'Arielle Wagenknecht SVP.

25^{ème} semaine blanche à Flims, pour les FU et les Soroptimistes

Chères collègues, chères amies,

Nous avons le plaisir de vous transmettre une invitation exceptionnelle pour une « Semaine blanche à Flims », du dimanche 1^{er} février au dimanche 8 février 2009.

Dans une des plus belles régions de Suisse, la Surselva, à Flims-Waldhaus, nous irons dans un hôtel *****, l'hôtel Waldhaus, rénové récemment, avec de nouvelles offres telles : une salle à manger panoramique, le restaurant « La Cena », le restaurant gastronomique « Epoca » (18 points au Gault et Millau), Le domaine skiable, le cirque blanc et les pistes de ski de fond, 60 km de parcours de promenade et des excursions prévues pour les non-skieuses.

Réservations pour la semaine complète avec prolongation possible. Jardin d'enfants.

Qui d'entre vous est tentée ?

Renseignements : Erica Lorenz,
erica.lorenz@bluewin.ch

Inscriptions, faites-le le plus vite possible – avant la fin de l'année en tout cas, auprès d'Erna Aeberhard, Holligenstr. 5, 3008 Berne, tél. 031 312 04 71, Fax 031 312 50 71

Erna Aeberhard et Erica Lorenz

Lu sur le site internet de la FIFDU (www.ifuw.com), ce très intéressant rapport d'Eliane Didier, représentante de la FIFDU auprès de l'UNESCO à Paris

Comité de liaison ONG-UNESCO CPM Science et éthique - Commission Bioéthique

Avec l'avancement des sciences et des techniques et les questions posées par la globalisation, les problèmes éthiques et notamment bioéthiques sont désormais l'affaire de tous et l'UNESCO a proposé à la réflexion collective un cadre institutionnel contenu dans les Déclarations Universelles (DU) de 1997, 2003 et 2005(1, 2, 3). L'article 23 de la DU de 2005 invite en effet les états à encourager les ONG en relations formelles avec l'UNESCO à participer à la démarche d'**éducation et d'information en matière de bioéthique**, rapprochant dans le même champ d'étude éthique biomédicale et éthique de l'environnement. Le Comité International de Bioéthique définit en effet la bioéthique comme « *le champ d'étude systématique, pluraliste et interdisciplinaire qui aborde les questions morales, théoriques et pratiques que posent la médecine et les sciences de la vie appliquées aux êtres humains et au rapport de l'humanité à la biosphère* ». Diverses ressources de l'UNESCO comme la banque de données GE Obs (4) ou les programmes d'aides à l'établissement de comités de bioéthiques nationaux (5) ont été mises à disposition. L'implication des ONG, représentant les sociétés civiles dans toute leur diversité, a été sollicitée.

La Commission Programmatique Mixte « **Science et Ethique** », mandatée par l'UNESCO pour la mise en application des textes officiels, a donc décidé d'entreprendre un travail pluridisciplinaire de réflexion sur la nécessité pour la société civile de participer à la mise en œuvre de pratiques **d'éducation (ou de formation) à la bioéthique**. Dans ce but, différentes activités ont été organisées :- des **conférences** données par des experts dans les

domaines de la biologie, des sciences biomédicales, des sciences de l'environnement, de la philosophie, du droit, de la sociologie. Les représentants des ONG ont été ainsi informés de nouvelles approches de sujets aussi divers que le fonctionnement du Comité National d'Ethique français, l'attitude des principales religions monothéistes sur le statut de l'embryon, l'étude du réchauffement climatique dans les zones polaires, les bio banques, les nanotechnologies....- des **séances de travail** dans les sous-commissions « Déontologie » et « Education à la bioéthique ». Ces travaux ont abouti à un atelier et un séminaire organisés dans le cadre de la Conférence Internationale des ONG (Paris- Décembre 2007). L'atelier a conduit à l'élaboration d'un code de conduite éthique à l'intention des scientifiques. Le séminaire s'est appuyé sur une plaquette (en français et en anglais) (6) rassemblant de nombreux éléments de réflexion sur le sujet, et destinée à initier le questionnement des ONG et à alimenter le débat.

L'étape suivante va être prochainement un carrefour de discussion organisé le 20 novembre 2008 à Paris. La date a été choisie à la veille de la Conférence générale des ONG afin de permettre à la majorité d'entre elles de participer activement à ce carrefour et à apporter leur point de vue sur les principales questions suivantes : Comment éduquer à la bioéthique ? Qui peut revendiquer cette compétence ? Comment concilier spécificités culturelles et normes universelles ? Eduquer qui ? La FIFDU, comme les multiples ONG en relations officielles avec l'UNESCO, est donc invitée à répondre à ce questionnement et à faire valoir dans ce cadre les

FIFDU

objectifs et les principes qui conduisent ses actions. Grâce à la diversité culturelle et disciplinaire qu'elle représente, et grâce aussi à son organisation en réseau, la FIFDU est particulièrement compétente pour participer au projet de veille de l'UNESCO et contribuer aux avancées attendues dans le domaine de la bioéthique. Une attention particulière sera accordée à la problématique du genre dans les questions éthiques se posant dans des domaines touchant plus particulièrement les droits fondamentaux, comme la santé et la procréation (femme, mère, enfant), l'hygiène, la nutrition, l'environnement et le développement durable .

Références

- 1- Déclaration Universelle sur le génôme humain et les droits de l'homme-1997
- 2- Déclaration Internationale sur les données génétiques humaines-2003
- 3- Déclaration Universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme-2005
- 4- Global Ethics Observatory-
www.unesco.org/shs/ethics/geobs
- 5- Establishing bioethics committees- Guide n°1-UNESCO Publ.-2005
- 6- Education à la bioéthique- Bioethics education- Plaquette préparée à l'occasion de la Conférence Internationale des ONG, 5-7 décembre 2007- 57 pages-Texte disponible (en français et en anglais) sur le site du Comité de liaison
(www.unesco.org/ngo/comite/cpm-science.htm)

Eliane DIDIER

La FIFDU a un nouveau site internet, convivial, facile d'utilisation ! Vous y trouverez toutes les informations que vous désirez sur les activités de notre fédération internationale, pour peu que vous puissiez lire l'anglais.

Adresse : www.IFUW.org



ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

NOM Prénom

Date de naissance Nationalité (canton)

Adresse privée

N° postal Localité

Téléphone Fax

Adresse prof.

N° postal Localité

Téléphone Fax

E-mail privé..... E-mail professionnel

Langue(s) maternelle(s) Autres

Université(s) Diplômes

Titre(s) Activité actuelle

Adresse professionnelle

.....

Autres activités

.....

⇒ Quel est le titre civil (Mme) et/ou académie (Prof., Dr., Me) que vous souhaitez voir figurer sur votre :

Courrier badge

⇒ Comment avez-vous eu connaissance de l'AGFDU ?

⇒ Souhaitez-vous participer aux activités de l'AGFDU ? (Souligner)

Groupe de travail Commissions Comité

⇒ Quel aspect de l'AGFDU vous intéresse le plus (Souligner)

Professionnel Culturel Relationnel

ANNEXE : Diplôme universitaire (photocopie)

Lieu et date Signature

Formulaire à retourner à l'AGFDU, Case postale 3521, 1211 Genève 3 - Rive

PROGRAMME DES ACTIVITES du premier trimestre 2009

- 8 janvier** Lunch de l'AGFDU à Uni-Mail
- 12 février** Lunch de l'AGFDU à Uni-Mail
- 27 février** Soirée d'étude « Femmes, images et pouvoir »
- 7 mars** Rencontre avec Claudie Haigneré
- 12 mars** Lunch de l'AGFDU à Uni-Mail
- 24 mars** Assemblée générale et
Conférence d'Annick de Souzenelle
- 28 mars** Assemblée générale ASFDU à Berne
- 14 mai** Dîner-conférence avec Alicia Sanchez-Mazas

Réunion des groupes de travail selon avis

Comité de Rédaction

Arielle Wagenknecht, Dorette Chappuis, Marianne Zutter, Eustacia Cortorreal, Stéphanie Duhoux, Nadège Sougy.

Avec la participation de :

Muriel Berset, Jocelyne Desideri, Geneviève Reday-Mulvey et Marie-Claude Wuest

Impression

Imprimerie Trajets, Genève